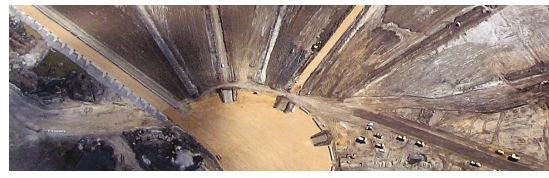




L'auteur présumé des attentats de Boston plaide non coupable Page B 7



Faible feu vert à Shell pour étendre l'exploitation des sables bitumineux Page B 3

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE JEUDI 11 JUILLET 2013

PERSPECTIVES

Vide d'expertise



GÉRARD BÉRUBÉ

La catastrophe survenue à Lac-Mégantic rappelle cruellement que privatisation et autoréglementation font rarement bon ménage. On ressent toujours un malaise lorsqu'une entreprise réputée pour vouloir faire toujours plus de profits avec toujours moins de coûts dicte sa façon de faire aux autorités publiques. Toutes ces matières plus dangereuses encore appelées à emprunter la voie du chemin de fer commandent une vigie gouvernementale plus proactive.

Dans tous ces écrits et témoignages déchirants cherchant à comprendre le pourquoi et le comment de cette tragédie de Lac-Mégantic, il s'est trouvé un spécialiste pour rappeler que quelqu'un a autorisé Montreal, Maine & Atlantic Railway (MMA) à opérer avec un seul ingénieur à bord. Ou encore que les installations, les infrastructures et les wagons-citernes de la société ferroviaire sont la cible d'inspections réglementaires régulières. En fait, il a été plutôt surprenant d'apprendre qu'Ottawa a accordé une dérogation permettant la conduite avec un seul ingénieur sur la base d'une analyse fournie par une entreprise réputée pour sa politique de coûts maigre et à qui l'on accole une santé financière précaire. Tout aussi étonnant est cette information voulant que l'intervention des pompiers à Nantes, visant à éteindre l'incendie de la locomotive ayant précédé la catastrophe, s'est faite dans le respect des normes et procédures dictées par... l'entreprise exploitante. Y a-t-il un vide d'expertise gouvernementale?

Tout cela nous ramène à ce vaste mouvement de privatisation des chemins de fer lancée à la fin des années 1990. Et à l'influence américaine incitant les autorités gouvernementales à s'en remettre à la capacité du marché à s'autoréglementer. Dans cette mouvance, on dit d'Edward A. Burkhardt, propriétaire de MMA, qu'il a rapidement établi sa réputation et sa fortune dans le redressement de sociétés ferroviaires acquis lors de ces privatisations. Qu'il n'a qu'une maxime: «Réduire les coûts et augmenter la productivité». Selon les médias locaux, MMA se serait enorgueillie d'avoir imposé la formule du conducteur unique à bord de ses locomotives aux États-Unis et d'économiser ainsi 50% des frais engagés en salaires. D'autres ont fait ressortir qu'entre 2003 et 2010, MMA a congédié le tiers de son personnel et imposé une réduction salariale de 15%.

Survie

Selon un expert de l'industrie cité par des médias, l'incursion récente de MMA dans le transport pétrolier se voulait une question de survie. Dans son communiqué, la Caisse de dépôt et placement du Québec a également laissé transpirer qu'une situation financière précaire pouvait prévaloir. La Caisse est devenue actionnaire de MMA en 2003 avec un investissement de 14,7 millions, 7 millions sous forme de capital-actions et 7,7 millions sous forme de prêt. Ce prêt a été remboursé en 2011 à la suite de la vente d'une partie de l'actif, nous dit la Caisse. En fait MMA aurait été mise en vente en 2011, mais la transaction a été annulée après qu'une agence gouvernementale américaine lui eut octroyé un prêt non transférable. Au 31 décembre 2012, la valeur de l'investissement restant de la Caisse dans MMA était en définitive nulle.

Il est donc retenu que MMA s'est engagée dans l'aventure pétrolière avec du vieux matériel et des infrastructures ferroviaires inadéquates ou non sécurisées pour ce type de transport. Et dire que les autorités gouvernementales, elles-mêmes en manque de ressources ou en compression d'expertise sous l'action de l'austérité, s'en remettent encore à l'évaluation de ces entreprises, ou à cette philosophie du laisser-faire héritée de la privatisation, pour accorder autorisation et dérogation.

Un virage réglementaire est attendu pour sécuriser et hausser la qualité d'un réseau ferroviaire dont l'exploitation est, en définitive, laissée au libre arbitre d'un secteur privé soumis aux diktats de la valorisation de l'avoie des actionnaires. Car les projections sont étourdissantes. Selon le *Wall Street Journal*, la quantité de pétrole transportée par train est passée de 9500 wagons en 2008 à 234 000 en 2012. L'an dernier, le transport par rail a crû 17 fois plus rapidement que la production pétrolière aux États-Unis. Sans oublier qu'on nous promet un essor pétrolier et gazier en Amérique du Nord et qu'au pétrole s'ajoutent d'autres matières chimiques plus dangereuses encore à transporter. Que l'essentiel du réseau ferroviaire vieillissant passe par des villes et des villages. Et que 70% des wagons-citernes en service en Amérique du Nord sont non sécuritaires pour le transport de ce type de matière.

Des économies grâce aux médicaments les plus coûteux ?

Une étude du Conference Board soutient que payer cher pour des médicaments efficaces rapporte

ÉRIC DESROSIERS

L'augmentation des dépenses de santé attribuable à l'adoption de nouveaux médicaments se révèle bien inférieure aux réductions de coûts et aux retombées économiques qu'elle entraîne par ailleurs, conclut le Conference Board du Canada.

Les six nouveaux types de médicaments utilisés pour traiter les quatre maladies chroniques les plus courantes ont coûté 1,22 milliard l'an dernier en Ontario, mais généré des avantages pour la santé et la société équivalant au double de ce montant (2,44 milliards), rapporte une nouvelle étude de la firme de recherche. Cet avantage économique ne cesse de croître avec le temps et serait encore plus élevé si l'on parvenait à convaincre les patients de mieux respecter les thérapies pharmaceutiques qui leur sont prescrites.

Explosion des coûts de santé

Ce constat arrive alors que les soins de santé comptent déjà pour plus de 40% des dépenses des gouvernements provinciaux au Canada et que ces dépenses explosent un peu partout avec le vieillissement de la population. Fréquemment accusées d'être l'une des principales causes de cette tendance, les dépenses en médicaments d'ordonnance ont crû, à elles seules, de 9,4% en moyenne par année depuis 1985 au Canada, atteignant 28 milliards en 2012, soit 13,4% de



JEAN-CHRISTOPHE VERHAEGEN AGENCE FRANCE-PRESSE

Fréquemment accusées d'être l'une des principales causes de la hausse des coûts en santé, les dépenses en médicaments d'ordonnance ont crû, à elles seules, de 9,4% en moyenne par année depuis 1985 au Canada.

toutes les dépenses de santé au pays.

«Pourtant, des données empiriques semblent indiquer que la commercialisation de nouveaux médicaments peut, en fait, contrebalancer, voire

faire diminuer, les dépenses globales de soins de santé», dit l'étude de 108 pages commanditée

VOIR PAGE B 2 : ÉCONOMIES

Les horlogers suisses ont la iWatch à l'œil

Même si la montre intelligente d'Apple reste hypothétique, certains parlent déjà d'une petite révolution

NATHALIE OLOF-ORS
à Zurich

Les fabricants suisses gardent un œil vigilant sur les développements d'Apple sur le marché de l'horlogerie, mais se montrent pour l'instant sereins malgré cette incursion du géant informatique dans leur chasse gardée.

La firme de Cupertino a jusqu'à présent jalousement gardé le secret sur ses projets de montre intelligente, un outil multifonctionnel qui accompagnerait son téléphone intelligent. Jérôme Bloch, responsable de la mode masculine au sein du bureau de style parisien Nelly Rodi, s'attend en tout cas à une véritable révolution pour le monde de l'horlogerie, d'autant que d'autres géants de la technologie sont sur les rangs. «Je parierai bien sur l'idée d'une génération d'horlogerie en version 2.0. Je pense que cela va faire bouger les lignes», a déclaré ce chasseur de tendance lors d'un entretien avec l'AFP.

Les montres intelligentes devraient rapidement séduire la génération Y — qui désigne les personnes nées entre les années 1980 et 2000 —, mais également les amateurs de produits de luxe, qui sont souvent de grands consommateurs de technologie, a-t-il jugé. «Il va y avoir un coup d'accélérateur. Cela va aller très vite», a-t-il ajouté, soulignant qu'Apple dispose d'une très importante force de frappe marketing.

Avec ses gros moyens, le géant à la pomme a en effet redéfini le paysage de la musique, avant de bouleverser ce-

lui de la téléphonie, détrônant au passage le finlandais Nokia, acteur de référence dans ce secteur.

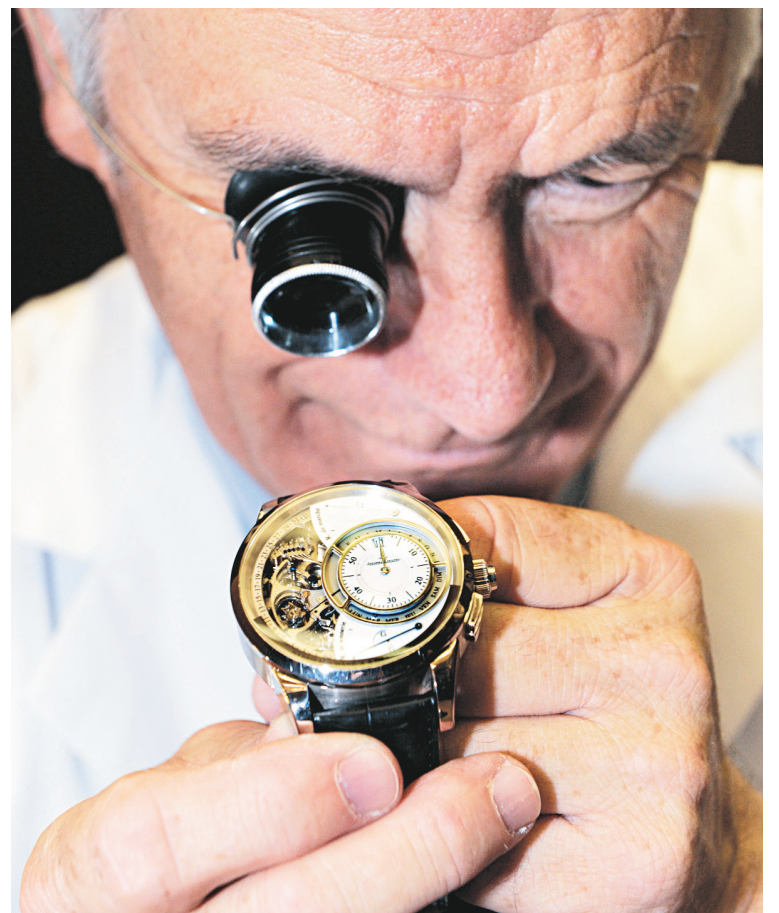
Pas de panique

Dans les contreforts des Alpes suisses, les ambitions supposées d'Apple dans l'horlogerie sont pourtant loin de semer la panique. «Il serait prétentieux de penser que ce type de montre ne fera pas de concurrence aux montres suisses», a indiqué à l'AFP Jean-Claude Biver, le président d'Hublot, une des marques de prestige du groupe de luxe français LVMH.

«Mais il est certain qu'elles ne feront en tout cas pas concurrence aux montres suisses haut de gamme, soit à la plus grande partie des exportations», a ajouté ce vétéran de l'industrie horlogère suisse.

Selon Rene Weber, analyste chez Vontobel, les montres dont la valeur dépasse 500 francs suisses (environ 540 dollars) à leur sortie d'usine, ce qui place leur prix dans le commerce au-dessus de 1000 francs suisses, contribuent actuellement à 87% des exportations horlogères helvétiques. Ces montres intelligentes pourraient toutefois quelque peu empiéter sur les marques d'entrée de gamme de Swatch Group, le numéro 1 mondial du secteur, reconnaissent les analystes.

Mais d'après Jon Cox, analyste chez Kepler Cheuvreux, l'impact devrait cependant être limité, cette concurrence visant davantage les montres asiatiques et américaines. «Je suppose que l'impact de marché possible sur Swatch Group devrait être inférieur à 5% des



YOSHIZAKU TSUNO AGENCE FRANCE-PRESSE



FABRICE COFFRINI AGENCE FRANCE-PRESSE

Alors que le fabricant Jager-LeCoultre ne devrait pas voir ses parts de marché grugées par Apple (la montre ci-dessus est vendue plus de 2,5 millions de dollars), la gamme Swatch du géant Swatch Group aura un nouveau concurrent.

bénéfices opérationnels», a-t-il estimé. Dans un entretien accordé au magazine *l'Hebdo* lors du salon horloger de Bâle, son patron, Nick Hayek, s'était dit «serein», expliquant qu'il avait même ouvert les portes de son entreprise aux ingénieurs d'Apple.

Bien que la marque de montres en plastique soit une des plus emblématiques du groupe horloger, Swatch

Group dépend davantage des performances de ses montres de luxe pour ses recettes, en particulier d'Omega, la fameuse montre de James Bond.

Dans les années 1970, l'horlogerie suisse avait traversé une grave crise faute d'avoir anticipé l'arrivée des montres à quartz. Mais la branche

VOIR PAGE B 2 : HORLOGERS

MARCHÉS BOURSIERS



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermeture	var. pts	var. %
S&P TSX	146 914	12 306,93	+9,84	0,1	Matériaux	46 848	220,05	-0,48	-0,2
S&P TX20	57 900	547,14	+3,87	0,7	Immobilier	4 339	226,93	-0,82	-0,4
S&P TX60	86 401	705,53	-0,34	-0,0	Télécoms	5 647	110,78	+0,02	0,0
S&P TX60 Cap.	86 401	780,17	-0,38	-0,0	Serv. collect.	3 810	208,52	-1,91	-0,9
Cons. de base	3 200	279,64	+3,84	1,4	Métaux/minerais	9 204	696,71	-5,84	-0,8
Cons. discrét.	4 634	120,18	+0,76	0,6					
Énergie	39 284	254,50	+1,83	0,7					
Finance	20 738	199,79	-0,19	-0,1					
Aurifère	45 693	161,04	-0,02	-0,0					
Santé	2 313	80,40	-0,12	-0,2					
Tech. de l'info	5 188	30,32	0,00	0,0					
Industrie	6 239	140,35	+0,01	0,0					

TSX CROISSANCE

TSX Venture	49 470	879,24	+2,18	0,2
-------------	--------	---------------	-------	------------

Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

HIER À LA BOURSE: Toronto a clôturé en légère hausse malgré de nouveaux signes de ralentissement économique en Chine et l'absence de nouveaux indices sur les intentions de la Réserve fédérale quant à son programme de relance économique dans le procès-verbal de sa rencontre du mois dernier.

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
-------	---------	-----------	---------------	--------------	-----------------	------------------

CONSUMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE

▲ Alim. Couche-Tard	ATD.B	62,00	3,65	6,26	976	43,34	63,62
▲ Canadian Tire	CTC.A	83,18	0,97	1,18	198	64,63	87,45
Cogeco	CCA	46,53	0,03	0,06	35	34,45	47,26
▲ Corus	CJR.B	24,75	0,46	1,89	149	21,67	26,49
▲ Jean Coutu	PJC.A	17,98	0,54	3,10	150	13,60	18,00
▲ Loblaw	L	47,06	0,77	1,66	680	31,15	50,81
Magna	MG	76,87	0,44	0,58	445	37,68	76,87
Metro	MRU	70,27	0,16	0,23	322	51,56	74,00
Quebecor	QBR.B	48,05	0,05	0,10	44	32,30	48,23
Rona	RON	11,33	0,08	0,71	144	9,25	14,49
Saputo	SAP	46,95	0,35	0,75	235	39,76	54,62
Shaw	SJR.B	25,47	0,00	0,00	917	18,98	25,55
Shoppers Drug Mart	SC	48,14	-0,33	-0,68	374	40,03	49,00
Tim Hortons	THI	58,77	0,44	0,75	350	45,11	58,85
▼ Transat A.T.	TRZ.B	7,87	-0,23	-2,84	126	2,79	8,80
▲ Yellow Media	Y	11,40	0,25	2,24	26	5,40	12,49

ÉNERGIE

 Cameco	CCO	23,02	-0,10	-0,43	840	16,50	23,49
▲ Canadian Natural	CNQ	32,67	0,70	2,19	3 473	25,58	33,97
 Canadian Oil Sands	COS	19,93	0,12	0,61	3 675	18,62	22,34
 Enbridge	ENB	45,14	-0,24	-0,53	848	37,74	49,17
 EnCana	ECA	18,00	0,05	0,28	1 834	17,40	23,86
▲ Enerplus	ERF	16,28	0,20	1,24	447	11,53	16,95
▲ Pengrowth Energy	PGF	5,35	0,14	2,69	838	3,93	7,39
 Pétrolière Impériale	IMO	42,72	0,14	0,33	694	38,58	48,32
 Suncor Energy	SU	32,14	0,16	0,50	3 316	27,50	34,99
 Talisman Energy	TLM	12,20	-0,05	-0,41	1 792	10,62	14,69
 TransCanada	TRP	46,44	-0,42	-0,90	1 107	42,73	51,21
 Valener	VNR	16,26	0,07	0,43	30	15,08	16,47

FINANCIÈRES

 B. CIBC	CM	74,40	-0,38	-0,51	1 093	70,45	84,99
 B. de Montréal	BMO	62,20	-0,37	-0,59	1 116	56,52	64,70
 B. Laurentienne	LB	44,18	-0,05	-0,11	34	42,41	47,80
 B. Nationale	NA	75,04	-0,27	-0,36	655	71,77	80,33
 B. Royale	RY	61,23	-0,31	-0,50	2 057	50,18	64,92
 B. Scotia	BNS	55,74	-0,13	-0,23	1 598	50,51	61,84
 B. TD	TD	84,18	-0,25	-0,30	1 503	77,68	86,20
 Brookfield Asset	BAM.A	38,20	-0,24	-0,62	359	31,23	39,37
 Cominar Real	CUF.UN	20,35	-0,20	-0,97	121	20,09	25,46
 Corp. Fin. Power	PWF	32,05	0,19	0,60	446	24,07	32,28
 Fin. Manuvie	MFC	18,14	0,16	0,89	5 998	10,18	18,18
▲ Fin. Sun Life	SLF	33,27	0,72	2,21	2 611	19,94	33,27
 Great-West Lifeco	GWO	30,55	-0,16	-0,52	587	20,77	30,90
 Industrielle All.	IAG	42,79	-0,29	-0,67	336	20,55	44,07
 Power Corporation	POW	29,16	0,19	0,66	480	22,15	29,55
 TMX	X	45,98	0,32	0,70	15	42,50	57,82

INDUSTRIELLES

 Air Canada	AC.B	2,38	-0,01	-0,42	1 405	0,96	3,40
 Bombardier	BBD.B	4,83	0,00	0,00	1 988	2,97	5,00
 CAE	CAE	11,38	0,04	0,35	462	9,32	11,44
 Canadien Pacifique	CP	129,17	0,69	0,54	249	72,66	144,43
 Chemin de fer CN	CNR	103,45	-0,49	-0,47	500	83,45	107,57
 SNC-Lavalin	SNC	44,50	-0,14	-0,31	239	34,36	49,85
 Transcontinental	TCCLA	12,16	-0,03	-0,25	39	7,97	13,10
 TransForce	TFI	20,43	0,07	0,34	116	16,15	23,17

MATÉRIAUX

▼ Agrium	AGU	95,41	-1,14	-1,18	409	87,78	116,38
 Barrick Gold	ABX	14,69	0,03	0,20	3 697	14,22	42,08
 Goldcorp	G	25,35	-0,12	-0,47	2 570	23,26	46,31
▲ Kinross Gold	K	4,87	0,06	1,25	6 253	4,74	10,98
 Mines Agnico-Eagle	AEM	28,56	-0,19	-0,66	637	26,18	56,99
▼ Potash	POT	41,08	-0,52	-1,25	1 928	37,02	46,70
▼ Teck Resources	TCK.B	21,84	-0,55	-2,46	2 789	21,11	38,13

SERVICES PUBLICS

▼ Fortis	FTS	32,05	-0,37	-1,14	481	30,70	35,14
 TransAlta	TA	14,37	-0,13	-0,90	621	12,80	17,61

TECHNOLOGIE

▲ BlackBerry	BB	9,80	-0,40	-3,92	3 950	6,10	18,49
▼ CGI	GIB.A	30,79	0,39	1,28	477	22,33	33,08

TÉLÉCOMMUNICATIONS

 BCE	BCE	43,46	0,13	0,30	1 696	40,58	48,90
 Bell Alliant	BA	28,26	0,15	0,53	187	24,90	29,26
 Rogers	RCLB	41,00	0,29	0,71	1 907	37,01	52,75
 Telus	T	31,44	-0,28	-0,88	1 584	29,52	37,94

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

 iShares DEX	XBB	30,27	-0,05	-0,16	137	30,09	31,86
▼ iShares MSCI	XEM	22,34	-0,25	-1,11	24	21,23	25,67
 iShares MSCI EMU	EZU	33,12	0,23	0,70	806	24,77	36,08
 iShares S&P 500	XSP	18,91	-0,01	-0,05	988	15,10	19,38
 iShares S&P/TSX	XIC	19,41	0,03	0,15	70	17,91	20,47



INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermeture	var. pts	var. %
INDICE QUÉBEC IQ30	1570,15	+10,16	+0,65
INDICE QUÉBEC IQ120	1562,43	+9,37	+0,60

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
-------	---------	-----------	---------------	--------------	-----------------	------------------

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

 Surge Energy	SGY	5,73	0,12	2,14	8 685	2,68	8,85
 Fin. Manuvie	MFC	18,14	0,16	0,89	5 998	10,18	18,18
 BlackBerry	BB	9,80	-0,40	-3,92	3 950	6,10	18,49
 Barrick Gold	ABX	14,69	0,03	0,20	3 697	14,22	42,08
 Canadian Oil Sands	COS	19,93	0,12	0,61	3 675	18,62	22,34
 Canadian Natural	CNQ	32,67	0,70	2,19	3 473	25,58	33,97
 Suncor Energy	SU	32,14	0,16	0,50	3 316	27,50	34,99
 iShares S&P/TSX	XIU	17,72	0,01	0,06	3 260	16,29	18,72
 Horizons BetaPro	HOU	5,35	0,18	3,48	2 845	3,68	5,58
 Teck Resources	TCK.B	21,84	-0,55	-2,46	2 789	21,11	38,13

LES GAGNANTS EN %

 Parex Resource	PXT	5,12	0,69	15,58	1 785	3,85	6,50
 Alim. Couche-Tard	ATD.A	62,65	4,06	6,93	12	43,95	63,85
 Alim. Couche-Tard	ATD.B	62,00	3,65	6,26	976	43,34	63,62
 Redline	RDL	5,99	0,29	5,09	9	3,26	6,79
 Legacy Oil + Gas	LEG	5,87	0,28	5,01	1 411	4,80	7,73
 CIPHER	DND	5,65	0,26	4,82	116	1,40	5,65
 Exco Technologies	XTC						

ÉCONOMIE



SHELL/LA PRESSE CANADIENNE

Les installations de Shell à Muskeg River, au nord de l'Alberta.

SABLES BITUMINEUX

Shell reçoit un feu vert et des mises en garde en Alberta

Edmonton — La régie de l'énergie de l'Alberta recommande l'approbation du plan d'expansion de la production des sables bitumineux de Shell Canada, même si les impacts environnementaux seront probablement si importants et « irréversibles » que de nouveaux secteurs protégés devraient être créés afin de compenser les dommages.

Dans un document de 413 pages, la régie propose une longue liste de recommandations et de conditions, tant pour les gouvernements que pour Shell, et présente certains des propos les plus durs à ce jour contre le poids environnemental d'une industrie en pleine croissance.

Le rapport soutient que plusieurs craintes et enjeux liés à ce projet d'expansion ont à voir avec le rythme de développement des sables bitumineux et la capacité de l'environnement à l'absorber. La régie conclut que le projet de Shell impliquerait la perte irréversible de milliers d'hectares de milieux humides, ce qui affecterait des oiseaux migrateurs, le caribou et d'autres espèces, et éliminerait des plantes traditionnelles utilisées depuis des générations.

Le document souligne l'absence de preuves de l'efficacité des plans de compensation prévus par Shell, et prévient que certains impacts s'approche-

raient probablement de niveaux insoutenables d'un point de vue environnemental.

Il fait valoir que les effets de l'expansion « Jackpine », qui permettrait à Shell d'augmenter sa production de 50%, à 300 000 barils par jour, seraient si importants qu'ils ne pourraient être réparés. La seule solution serait de prévoir le maintien en parallèle de terres relativement épargnées, indique-t-on.

Des tentatives précédentes du gouvernement de l'Alberta pour créer des zones protégées dans les territoires des sables bitumineux ont fait l'objet d'oppositions vigoureuses de l'industrie.

Recommandations à l'étude

Dans un bref communiqué, un porte-parole de Shell, Stephen Doolan, a indiqué que la pétrolière saluait la décision et qu'elle étudiait « les recommandations et conditions proposées liées à l'approbation » du projet.

Le rapport sera désormais porté à l'attention du ministre fédéral de l'Environnement, Peter Kent, et une décision du cabinet fédéral sur le projet d'expansion et les recommandations de la régie est attendue d'ici les quatre prochains mois.

Le projet « Jackpine » est étudié par les autorités réglementaires depuis 2007.

La Presse canadienne

Le pétrole bondit, dopé par les stocks américains

New York — Les cours du baril ont bondi de près de 3 \$US mercredi à New York, propulsés à leur plus haut niveau en plus de quinze mois par une très forte chute des stocks de brut aux États-Unis.

Cette nouvelle, de bon augure pour la demande du premier consommateur au monde d'or noir, a fait s'envoler le baril de référence (WTI) pour livraison en août de 2,99 \$US, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), qui a terminé à un sommet depuis le 27 mars 2012, à 106,52 \$US le baril.

En forte hausse dès l'ouverture, les cours de l'or noir ont accéléré leur progression dans la matinée après l'annonce par le Département américain de l'Énergie d'un nouveau plongeon des stocks de brut aux États-Unis. Après avoir dégringolé de plus de 10 millions de barils la semaine précédente, les réserves de brut commercial aux États-Unis ont chuté de 9,9 millions au cours de la semaine achevée le 5 juillet, bien au-delà des attentes des analystes qui misaient sur un recul de 2,9 millions.

« C'est un signe clair que la demande en produits pétroliers reprend de la vigueur sur le marché américain, et que l'offre si abondante dont disposent les États-Unis commence à être véritablement utilisée », a commenté Carl

Larry, de Oil Outlooks and Opinions. Les États-Unis absorbent un cinquième de la production mondiale de brut.

Les réserves d'essence, très surveillées alors que la saison estivale des grands déplacements en voiture bat son plein, ont affiché un recul plus net qu'attendu, de 2,6 millions de barils, selon le ministère. Les produits distillés, qui comprennent le gazole et le fioul de chauffage, ont en revanche progressé plus que prévu, de trois millions de barils, mais la demande pour ces réserves s'est envolée de 12,3% par rapport à la même période l'an dernier.

Les cours ont également bénéficié des craintes pour l'offre au Moyen-Orient en raison de l'escalade des tensions en Égypte et en Syrie notamment, a noté Bob Yawger, de Mizuho Securities. Depuis le renversement par l'armée du président Mohamed Morsi il y a une semaine, les violences ont fait une centaine de morts à travers le pays, dont au moins 51 lundi au Caire, et les différents acteurs de la transition politique peinent à se mettre d'accord.

L'Égypte n'exporte pas de pétrole, mais c'est un important pays de transit du brut en provenance d'Afrique du Nord et de la région du Golfe.

Agence France-Presse

La Fed divisée sur la poursuite de l'achat d'actifs

Washington — La moitié du Comité de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (FOMC) est favorable à une réduction des achats d'actifs de la Fed dès cette année, selon les comptes rendus de la dernière réunion du FOMC publiés mercredi.

Sur les 19 participants au FOMC, « environ une moitié » estime qu'il faudra cesser d'injecter des liquidités dans le circuit financier à la fin de l'année, mais « beaucoup d'au-

tres » pensent qu'il faudra continuer en 2014. Ils sont une large majorité (14) à juger que les taux d'intérêts ne devraient pas augmenter avant 2015.

85 milliards

La Banque centrale américaine achète chaque mois depuis le début de l'année quelque 85 milliards de dollars de bons du Trésor et titres hypothécaires pour soutenir la reprise et influencer

les taux à la baisse. Mais au cours de la dernière réunion du FOMC les 18 et 19 juin, « la moitié des participants ont indiqué qu'il serait probablement approprié de cesser les achats à la fin de l'année », selon les comptes rendus de cette réunion.

« Beaucoup d'autres participants prévoient qu'il sera nécessaire de les poursuivre au cours de 2014 », rapportent encore les minutes.

Plusieurs membres du

FOMC ont souligné que ces injections de liquidités avaient aidé l'expansion économique et que leurs bénéfices continuaient de surpasser leurs coûts. « Quelques participants, toutefois, [...] estimaient que le Comité devrait limiter les coûts potentiels de cette initiative en ralentissant, voire en stoppant ces achats dès la réunion de juin », ajoute le document.

Agence France-Presse

Le président portugais entérine la coalition pour mettre un point final à la crise

THOMAS CABRAL

à Lisbonne

Le président portugais a accordé mercredi son soutien à la coalition de centre droit en vue de mettre fin à la grave crise politique qui a déstabilisé le gouvernement et inquiété les partenaires européens de ce pays sous assistance financière.

« L'actuel gouvernement a toute l'autorité pour exercer ses fonctions », a dit Aníbal Cavaco Silva dans une déclaration à la nation, rejetant la convocation d'élections législatives anticipées à brève échéance. Le président a toutefois souhaité un accord entre les partis qui ont souscrit le plan de sauvetage de 78 milliards, accordé au pays en mai 2011 en échange d'un programme strict de réformes et de rigueur.

Le plan de sauvetage avait été négocié par les socialistes, au pouvoir à l'époque, et entériné par le Parti social démocrate (PSD) du premier ministre Pedro Passos Coelho et le petit parti conservateur CDS-PP. Ces deux derniers partis avaient formé l'actuel gouvernement suite à la défaite du PS aux législatives anticipées de juin 2011.

« La récente crise politique a montré à tous que le pays a besoin d'urgence d'un accord à moyen terme entre les partis qui ont souscrit » le plan de sauvetage a souligné M. Cavaco Silva, qui a appelé à un « gouvernement de salut public » pour éloigner le risque « d'un retour de la crise » politique.

Le président, dont le rôle est protocolaire mais qui a le pouvoir de dissoudre le Parlement, a appelé les mêmes partis « à se mettre d'accord sur un calendrier pour la réalisation d'élections anticipées [...] qui devront avoir lieu après la fin du plan d'aide en juin 2014 ».

Le chef de l'État s'est adressé à la nation après une série d'entretiens, qu'il a conclus mercredi en fin de matinée, avec les partis politiques et les partenaires sociaux pour les entendre sur la situation politique actuelle.

Austérité

L'ensemble de l'opposition de gauche et les syndicats, critiques de la politique d'austérité menée sous la tutelle de l'Union européenne et du Fonds monétaire international, ont défendu la convocation d'élections législatives anticipées.

Les représentants de la coalition majoritaire à l'Assemblée ont pour leur part fait valoir que l'accord conclu entre le Parti social démocrate (PSD, centre droit) du premier ministre et le CDS-PP, la formation démocrate chrétienne de Paulo Portas, était la seule solution pouvant assurer la stabilité politique dont le pays a besoin pour respecter ses engagements internationaux. Cet accord prévoit le maintien au sein de l'exécutif de M. Portas, promu au rang de vice-premier ministre en charge de la coordination économique et des relations avec la



PATRICIA DE MELO MOREIRA AGENCE FRANCE-PRESSE

Le ministre des Affaires étrangères démissionnaire Paulo Portas est promu au rang de vice-premier ministre chargé de coordonner l'application de la troïka.

« troïka » UE-BCE-FMI qui représente les bailleurs de fonds du Portugal.

M. Passos Coelho a par ailleurs confirmé la désignation de Maria Luis Albuquerque au poste de ministre des Finances pour succéder à Vitor Gaspar, principal garant de la mise en œuvre du plan de rigueur négocié avec les créanciers de la troïka de l'Union européenne et du Fonds monétaire international (FMI).

Le choix de M^{me} Albuquerque a déçu à M. Portas, qui a démissionné du poste de ministre des Affaires étrangères en accusant le premier ministre de poursuivre dans la voie de la rigueur.

Les coupes budgétaires et les hausses d'impôts sans précédent ont contribué à isoler le gouvernement, critiqué y compris par le patronat, et à aggraver le mécontentement social.

Effets indésirables

Au plan économique, la cure de rigueur a provoqué une récession et une hausse du chômage plus accentuées que prévu, raison pour laquelle la « troïka » a déjà dû assouplir les objectifs budgétaires du Portugal à deux reprises.

À l'issue de cette crise, le gouvernement semble affaibli et l'incertitude des derniers jours a ravivé les

craintes que le Portugal échoue à reconquérir la confiance des marchés en juin 2014 comme prévu. « Les conditions de stabilité sont réunies », a assuré mardi le nouveau vice-premier ministre, tout en défendant l'ouverture d'un « nouveau cycle qui mette en avant l'économie, les entreprises, la création d'emploi et la concertation sociale ».

M. Portas aura bientôt l'occasion de faire valoir ses arguments auprès de la « troïka », censée entamer lundi prochain un nouvel examen trimestriel du plan d'aide.

Agence France-Presse



ÉTÉ DES CHEFS BALNEA HAUTE GASTRONOMIE EN BIKINI

Le concours gastronomique estival rassemblant
10 des plus grands chefs du Québec. Le périple
épique de l'été.

Du 30 juin au 7 septembre

www.balnea.ca/etedeschefs



Veuve Chequet CHATELAINE

ÉCONOMIE

Nouvelle chute des ventes de PC

New York — Les ventes mondiales de PC ont encore reculé de 10,9% au deuxième trimestre 2013, où le chef de file du marché, le groupe américain HP, a été dépassé d'une courte tête par le chinois Lenovo, selon des estimations du cabinet Gartner publiées mercredi.

Au total, 76 millions de PC ont été écoulés au deuxième trimestre, contre 85 millions sur la même période un an plus tôt, a calculé le cabinet. Il souligne que c'est le cinquième trimestre consécutif de recul des ventes, soit « la plus longue durée de déclin dans l'histoire du marché du PC ».

Les ventes avaient déjà accusé une chute record au premier trimestre, que Gartner avait évaluée en avril à 11,2%.

Pour Mikako Kitagawa, un analyste du cabinet, le déclin est « directement lié à la réduction de la base installée de PC » en raison du remplacement des machines bas de gamme dans les marchés développés par des tablettes bon marché, qui deviennent aussi le premier engin informatique acheté par les consommateurs des pays émergents.

Avec 16,7% de part de marché et 12,7 millions d'unités vendues (-0,6%), c'est Lenovo qui est arrivé ce trimestre en



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Les tablettes deviennent le premier outil informatique acheté dans les pays émergents.

tête du classement des fabricants. Le groupe chinois bataille depuis plusieurs trimestres pour la première place avec HP, qui n'a été battu que de peu: le groupe américain affiche encore une part de marché de 16,3% avec 12,4 millions d'unités écoulées (-4,8%). L'américain Dell reste numéro trois mondial avec 11,8% de part de marché et 9 millions d'appareils vendus (-3,9%).

La chute est particulièrement lourde pour les fabricants taïwanais Acer (-35,3% à 6,3 millions d'unités) et Asus (-20,5% à 4,6 millions).

Agence France-Presse

Waterloo approuve l'achat de véhicules légers sur rail de Bombardier

Le Conseil régional de Waterloo, en Ontario, a donné le feu vert mercredi à une entente entre Metrolinx et Bombardier Transport relativement à l'achat de 14 véhicules légers sur rail, à un coût estimé à 92,4 millions.

La production des véhicules à plancher surbaissé de 56 sièges débutera l'an prochain, la livraison devant avoir lieu à compter de l'été 2016.

La première étape du projet de réseau de transport public inclut un tronçon de 19 kilomètres entre le centre commercial Fairview Park, à Waterloo, et un terminal situé dans la ville

voisine de Cambridge.

La deuxième étape prévoit le prolongement du système sur une distance de 37 kilomètres, avec 23 stations, entre les deux villes, situées quelque 100 kilomètres à l'ouest de Toronto.

Le projet est financé par les gouvernements fédéral, provincial et régional. Les coûts incluent 61,1 millions pour les véhicules, 6,5 millions pour les pièces, 7 millions pour les outils et le matériel, les taxes et frais de change, et 11 millions pour les dépenses imprévues.

La Presse canadienne

Bruxelles prévoit un manuel de sauvetage pour les banques

Bruxelles — La Commission européenne prévoit de proposer la mise en place d'un mécanisme pour régler le sort des banques en difficulté de la zone euro, dans laquelle elle prévoit de jouer un rôle de premier plan et qui se heurte déjà à de sérieuses réserves de la part de l'Allemagne.

Cette proposition constitue une nouvelle étape de l'union bancaire, qui a pour ambition de casser le lien entre crise bancaire et crise de la dette.

Les Européens ont déjà dessiné fin 2012 les grandes lignes d'un superviseur bancaire unique, placé sous l'égide de la Banque centrale européenne (BCE). Fin juin, un accord est intervenu sur un ensemble de règles communes aux 28, qui définissent l'ordre dans lesquels les créanciers des banques seront sollicités en cas de sauvetage ou de faillite d'une banque. Elles n'ont pas encore été entérinées par le Parlement européen.

La proposition que doit présenter le commissaire européen chargé du Marché intérieur, Michel Barnier, consiste en un mécanisme qui permettra d'appliquer ces règles de manière unique dans les pays de la zone euro, ainsi que dans ceux qui ne sont pas encore dans l'union monétaire mais voudront y participer. Ce mécanisme comprendra un conseil de résolution ainsi qu'un fonds. Il fonctionnera comme suit: si une des banques se trouve dans de graves difficultés financières, la BCE, en tant que superviseur, tirera la sonnette d'alarme.

À ce stade, le conseil de résolution (SRB, pour «single resolution board»), une nouvelle entité composée de représentants de la BCE, de la Commission européenne et des autorités nationales de résolution, fera des recommandations à la Commission.

C'est elle qui décidera s'il y a lieu de mettre en place un plan de résolution, qui sera ensuite mis en œuvre par les autorités nationales chargées de cette tâche. Ensuite, un fonds alimenté par les banques elles-mêmes sera mis en place pour participer au sauvetage des banques, permettant ainsi d'éviter progressivement le recours à l'argent public, au fur



DANIEL ROLLAND AGENCE FRANCE-PRESSE

La zone euro, qui a annoncé hier l'arrivée de la Lettonie en son sein, était déjà parvenue fin 2012 à un accord pour un superviseur unique placé sous l'égide de la Banque centrale européenne.

et à mesure de sa montée en puissance.

En une décennie environ, il devrait atteindre une capacité de 60 à 70 milliards d'euros, selon un responsable de la Commission européenne.

Avant même d'être finalisé, le mécanisme de résolution a soulevé des objections de la part du gouvernement allemand, pour qui il n'est pas compatible avec les traités européens. Le ministre des Finances, Wolfgang Schäuble, a encore dit mardi que son pays était «prêt à un changement de traité». Problème: une telle

démarche prendra du temps.

Sur le fond, l'Allemagne n'est pas favorable à un fonds de résolution commun, qui contraindrait les banques allemandes à financer les faillites ou les sauvetages de celles d'autres pays. Le fait de donner un aussi grand pouvoir de décision à la Commission fait aussi grincer des dents dans certains pays.

Autre difficulté: le mécanisme de résolution devrait entrer en vigueur en 2015, mais les règles qu'il est censé appliquer et qui établissent l'ordre des créanciers dans le ren-

fouement des banques ne seront opérationnelles qu'en 2018.

Quant au fonds de résolution, il mettra plusieurs années avant d'être suffisamment abondé. Tout cela ouvre une période de transition, et donc d'incertitude.

À l'inverse de son collègue allemand, le ministre français des Finances Pierre Moscovici a plaidé mardi pour qu'un accord au niveau ministériel intervienne «d'ici la fin de ce semestre».

Agence France-Presse

LES PETITES ANNONCES

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES

400 • 499 OFFRES D'EMPLOI

500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600 • 699 VÉHICULES

132 CHALETS

À 1 hre MI (Lanaudière). Profitez de vos week-ends et de vos congés, joli condo meublé, à 400 pi. d'un grand lac, seul.
79 800\$. 450-755-7680.

135 TERRAINS

A VOUS qui recherchez tranquillité et nature! Terrain boisé de 32 300 p.c. et +, à partir de 0,65/p.c. + tx, accès lac & rivière.
450-755-7680 (Lanaudière).

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

CEUR du Vieux-Boucherville Semi-détaché 4 1/2, 1 Q.s. de b. Construction ancienne bien située. Environnement exceptionnel. Vue fleuve et église patrimoniale Stat. hiver. Idéal pers. calmes 1 000\$ Août. 450-449-4997

Un don d'espoir pour la vie
1-877-488-4222
www.ArmeduSault.ca

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **514-985-3322**

Télécopieur: **514-985-3340**

petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement: cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

COLLIOURE - BORD DE MER
Maison réno, 2 c.c. Libre à partir du 4 août. Photos et infos dispo. (514) 651-9321

PARIS - MONTPARNASSE

3/4 pers. Confort. Prix dégressif Août/septembre.
514 287-1313

PARIS

Atelier meublé, libre en août, équipé, 2 c.c., ensoleillé, calme. Entrée privée arborée, dans le sympathique quartier de Belleville, métro, 15 minutes de Châtelet.
2800\$/mois (800\$/sem).
33.1.40.30.09.14
riouxchristian@yahoo.com

PROVENCE

Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b.
Toute équipée.
Terrasse ensoleillée.
Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
819 658-1218

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ESTRIE
Saint-Venant-de-Paquette 2 gentils chats gris désirent partager temps plein leur grande maison durant les mois d'hiver (de novembre à avril). Lieu idéal pour artiste-écrivain musicien en période de création Tout inclus (chauff., internet, etc...) Prix modique. 819 658-1218

307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion" achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 4487 de la Roche-Mt-Royal

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com Prêts de 500 \$ et plus, sans enquête de crédit, approbation 1h. 1-888-374-5777

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ? Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

575 DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage
Entreposage
Pianos
Assurances compl.
Estimation gratuite.
info@bretonsavard.com
514 254-1447

695 AUTOMOBILES

#1 RECYCLEUR DE VOITURES
À Ottawa - Gatineau. Remorquage gratuit. Argent sur place.
613-831-2900
www.cashfortrashcanada.com

Acura TL sh-awd 2009
63 000 km, garantie 160 000 km.
Cuir, toit ouvrant.
mags 18 pouces, moteur
3,7i de 305 chevaux. 24 900\$
Philippe St-Pierre
(514)705-0707

WESTFALIA 1989

Très bonne condition.
Conduite manuelle.
Jamais sorti l'hiver.
Nouveau prix: 9 500\$
514 277-2856

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

LES ENFANTS DU MONDE ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

(514) 387-2541 poste 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

598 SERVICES DIVERS

MAGOG
Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre, 4 salles privées, menu du terroir.
www.auxjardinschampêtres.com

695 AUTOMOBILES

Dans le cadre de l'exposition du Granby international des voitures anciennes, qui se tiendra les 27 et 28 juillet 2013, au parc Daniel Johnson à Granby. Un encan de véhicules de 1993 et moins aura lieu le samedi 27 juillet à compter de 10h. Bienvenue aux vendeurs et acheteurs! Pour inscrire un véhicule: 450 659-6209 450 797-3856

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie

Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

598 SERVICES DIVERS

MAGOG
Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre, 4 salles privées, menu du terroir.
www.auxjardinschampêtres.com

695 AUTOMOBILES

Dans le cadre de l'exposition du Granby international des voitures anciennes, qui se tiendra les 27 et 28 juillet 2013, au parc Daniel Johnson à Granby. Un encan de véhicules de 1993 et moins aura lieu le samedi 27 juillet à compter de 10h. Bienvenue aux vendeurs et acheteurs! Pour inscrire un véhicule: 450 659-6209 450 797-3856

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie

Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS



Mauffette, Geneviève

Geneviève Mauffette est décédée le 1^{er} juillet dernier à l'âge de 59 ans, des suites d'un cancer du poulmon. Son père Guy Mauffette et son frère Daniel l'ayant précédé dans la mort en 2005 et 2012, elle laisse dans le deuil ses enfants Julien et Gabrielle (Jean-Marc Potvin), leurs demi-frère et demi-sœur Christian et Catherine (Eric van der Griend), leur père Roland Bill Gagnon, ainsi que ses petits-enfants Mika et Kailan-Blue; elle laisse également sa mère Louise Vien Mauffette, ses frères et sœurs Michelle (Jean Vachon), Laurent (Hélène Joubert), Catherine (Jean-Claude Hermenjat), Loui et Sylvie, les familles Vien-Mauffette et Gagnon. De nombreux amis, collègues et choristes regrettent aussi son départ. La famille accueillera parents et amis le mardi 16 juillet à 11 heures, à l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal (1 rue de l'Église à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot). Une cérémonie, en hommage à Geneviève, suivra au même endroit. Que l'envoi de fleurs soit compensé par des dons à Pallia-Vie, Maison de soins palliatifs de la Rivière-du-Nord (385 rue Lebeau, Saint-Jérôme, Québec, J7Y 2M8). Nos remerciements vont au personnel de Pallia-Vie, de l'hôpital et du CLSC de Saint-Jérôme pour leurs soins attentifs et exceptionnels.

GRATUIT!

À la famille éprouvée: Le journal Le Devoir postera gratuitement une copie plastifiée de l'avis publié.

Demandez-le au: 514 525-5379
necrologie@lememorial.com

ÉCONOMIE

Fondation dégage un rendement de 1,2%

Dans son communiqué diffusé tard en soirée mardi, Fondation, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, a souligné qu'il avait terminé son exercice financier 2012-2013 avec un rendement annuel de 1,2%.

Au cours du deuxième semestre, un rendement de 1,5% a entraîné une augmentation de 13 ¢ par action, poussant la valeur de l'action à 9,44\$.

Au terme de l'exercice, le capital d'investissement dans les PME québécoises a procuré un rendement de 0,4%. Les placements sur les marchés financiers ont rapporté 8,4%. «Le portefeuille de titres d'entreprises québécoises à petite capitalisation cotées en Bourse a bien performé. La majorité des PME que nous accompagnons directement ou par l'entremise de fonds spécialisés se portent bien», a résumé Léopold

Beaulieu, p.-d.g. de Fondation.

Au 31 mai 2013, l'actif net atteignait 1,03 milliard. Fondation avait investi ou engagé 650,5 millions en capital d'investissement dans les PME québécoises. Les investissements de Fondation contribuent au maintien et à la création de près de 25 000 emplois au Québec, peut-on lire dans le communiqué. Fondation comptait 120 680 actionnaires. «En 2012-2013, près de la moitié des actionnaires de Fondation gagnaient moins de 50 000\$ par année. Les crédits d'impôt de 40% obtenus pour contribution à Fondation, combinés à la déduction REER, rendent l'épargne-retraite accessible, tout en bonifiant le rendement à l'actionnaire», a souligné le Fonds. Pour l'exercice 2013-2014, l'émission d'actions de Fondation est limitée à 200 millions.

À titre de comparaison, la semaine dernière le Fonds de solidarité des travailleurs FTQ annonçait avoir déposé un rendement de 5,3% au cours de son exercice 2013. L'institution a annoncé une augmentation de 78 ¢ de la valeur de son action, à 27,98\$. Il s'agit d'une neuvième hausse consécutive. Sur un an, la hausse de l'action est de 1,39\$.

Le bénéfice net du Fonds pour l'exercice terminé le 31 mai dernier s'est chiffré à 458 millions, faisant passer l'actif net à 9,3 milliards réparti entre 615 664 actionnaires québécois. Au cours de l'exercice, le fonds fiscalisé a investi 521 millions dans l'économie du Québec.

L'achat d'une part du Fonds de solidarité est accompagné d'un crédit d'impôt de 30%.

Le Devoir



JOHN MINCHILLO ASSOCIATED PRESS
La société américaine Verizon aurait également fait une offre sur Wind mobile.

Mobilicity met sa recapitalisation sur pause

Le petit joueur canadien des télécoms discuterait d'un rachat avec Verizon

Toronto — Mobilicity a ajourné indéfiniment mercredi un vote de ses créanciers au sujet d'une proposition de recapitalisation, la société de télécommunications en difficulté poursuivant des discussions avec «plusieurs parties» au sujet d'un plan d'acquisition.

Le président et chef de la direction de l'entreprise torontoise, Stewart Lyons, n'a pas nommé d'éventuels acquéreurs, pas plus qu'il n'a donné de détails quant aux discussions portant sur Mobilicity, qui compte quelque 250 000 abonnés à ses services de téléphonie cellulaire.

Selon des informations n'ayant pas été confirmées, Mobilicity discuterait avec le géant américain des télécommunications Verizon, qui a presque 100 millions d'abonnés aux services sans fil aux États-Unis.

Un porte-parole de Verizon, Robert Varettoni, a affirmé mercredi que la société américaine n'avait aucun commentaire à faire à ce sujet. Verizon aurait également fait une offre initiale de 700 millions pour Wind Mobile, autre petit joueur du secteur canadien des télécommunications.

Toutefois, le président et chef de la direction de Wind Mobile, Anthony Lacavera, qui détient 35% de l'entreprise dont il est le fondateur, a déjà affirmé qu'il souhaitait acquérir Mobilicity et à racheter la portion de Wind Mobile qui ne lui appartient pas. Il a été impossible de joindre M. Lacavera.

Mobilicity avait à deux reprises reporté à plus tard le vote qui devait avoir lieu mercredi.

Petits joueurs

Ensemble, Wind Mobile et Mobilicity comptent un peu plus de 850 000 abonnés, soit une fraction des 25 millions que totalisent les gros joueurs du secteur au pays: Rogers, Telus et Bell.

Telus a laissé tomber son projet d'acheter Mobilicity au coût de 380 millions, le mois dernier, après qu'Ottawa se fut opposé à la transaction. Le ministre fédéral de l'Industrie, Christian Paradis, avait affirmé que les règles actuelles empêchant la vente de la licence de spectre de Mobilicity à une entreprise plus importante avant 2014 seraient toujours appliquées.

Le gouvernement cherche à accroître la concurrence au sein du secteur des télécommunications sans fil.

La Presse canadienne



MUNIR UZ ZAMAN AGENCE FRANCE-PRESSE
Les Bangladais avaient manifesté vigoureusement leur désir de voir les entreprises américaines signer un accord de responsabilité pour la sécurité des travailleurs.

Les détaillants américains cèdent aux pressions

Après les revendications des Bangladais, 17 grands groupes, dont Gap et Wal-mart, présentent la Bangladesh Worker Safety Initiative

Washington — Dix-sept des principaux distributeurs de vêtements américains et canadiens ont annoncé mercredi un programme de renforcement des conditions de sécurité des ouvriers des usines de textile au Bangladesh, après l'effondrement d'un immeuble en avril qui avait fait plus de 1100 morts.

Ces grands groupes, menés par Wal-mart et Gap notamment, estiment les conditions de sécurité actuelles au Bangladesh «inacceptables» et affirment que toutes les parties impliquées dans l'important secteur du textile dans le pays doivent rendre des comptes, que ce soit les propriétaires d'usines, le gouvernement ou les acheteurs.

Ces 17 sociétés ont établi un programme sur cinq ans, la

Bangladesh Worker Safety Initiative (Initiative pour la sécurité des travailleurs au Bangladesh), qui met en place un calendrier contraignant pour des inspections et la formation des ouvriers notamment, ont-elles indiqué dans un communiqué. «Les normes de sécurité des usines au Bangladesh sont inacceptables et nous devons faire des efforts collectivement. Nous pouvons empêcher de futures tragédies en consolidant et en amplifiant nos efforts pour apporter des progrès réels et soutenus», ajoute le communiqué.

Cette initiative fait suite à un engagement similaire lancé lundi par 70 grands chaînes de distribution, principalement européennes, visant à améliorer la sécurité dans les usines au Bangladesh, qui ont connu

ces dernières années de multiples accidents et incendies.

Les Bangladais avaient manifesté vigoureusement leur désir de voir les entreprises américaines signer un accord du genre.

L'effondrement en avril d'un immeuble de neuf étages, le Rana Plaza, un accident dû au non-respect des normes de construction, a fait 1129 morts dans la banlieue de Dacca.

Le Bangladesh est le deuxième exportateur de vêtements au monde, qui fournit notamment des entreprises telles que Wal-mart, Carrefour ou encore H&M. Pilier de l'économie, le secteur représentait l'an dernier 80% des exportations, soit 20 milliards de dollars.

Agence France-Presse

Le nouveau Temple de la renommée des financiers intronise trois Québécois

Trois Québécois ont été intronisés mercredi au nouveau Temple de la renommée de l'ACCVM pour le secteur des valeurs mobilières. Du nombre, on retrouve L. Jacques Ménard, président de BMO Groupe financier, Québec.

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) a annoncé mercredi ses premiers intronisés au Temple de la renommée pour le secteur des valeurs mobilières. La liste comprend Lawrence S. Bloomberg, président du conseil d'administration de Bloomberg et administrateur de la Banque Nationale du Canada, Anthony S. Fell, ancien président du conseil d'administration de RBC Marché des capitaux, Donald K. Johnson, ancien président de Burns Fry. Elle s'étend au Québécois L. Jacques Ménard, notamment président de BMO Groupe financier, Québec.

À titre posthume, les Québécois Pierre Brunet, ancien président et chef de la direction de la Financière Banque Nationale, et Rodolphe B. Casgrain, fondateur de Casgrain & Compagnie, ont aussi été intronisés. S'ajoutent John A. MacNaughton, ancien président de BMO Nesbitt Burns, et Edward Rogers Wood, cofondateur de Dominion valeurs mobilières.

«Le Temple de la renommée de l'ACCVM pour le secteur des valeurs mobilières, nouvellement créé, est une plateforme pour rendre hommage au talent et à l'intégrité des professionnels du secteur des valeurs mobilières au Canada», a résumé Ian Russell, président et chef de la direction de l'ACCVM.

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR
L. Jacques Ménard, notamment président de BMO Groupe financier, Québec

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO : 700-04-023701-136

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)

Présent greffier adjoint:
NANCY DUFOUR

Demanderesse
RICHARD PELLETIER

Défendeur

LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE DU DISTRICT DE TERREBONNE

LE DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL

Mis en cause

ASSIGNATION
(139 C.p.c.)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Terrebonne une Requête introductive d'instance en déchéance de l'autorité parentale. Une copie de cette Requête et de l'Avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Saint-Jérôme, situé au 25 rue de Martigny Ouest à Saint-Jérôme.

Soyez aussi avisé que la Requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 22 août 2013, à 8h45, en la salle B-1.01 du Palais de justice de Saint-Jérôme.

À Saint-Jérôme, le 5 juillet 2013.

Nathalie Julien
Greffier adjoint

Un don d'espoir pour la vie

1-877-488-4222
www.ArmeesduSault.ca

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) No 500-02-179735-118
ETA-3040-11 ETA-2035-13 AGENGE DU REVENU DU QUÉBEC

Partie demanderesse LES PLANCHERS SERGE MASSE INC

Partie défenderesse PRENEZ AVIS

que le 23/07/2013 à 10:00 AU 35, 39E AVENUE MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LES PLANCHERS SERGE MASSE INC, saisis en cette cause, soit FORD VAN 2006, LOT DE PETITS Outils, COMPRESSEUR, SABLEUSES CONDITIONS ARGENT OU CHEQUE VISE CLAUDE BEAUREGARD HUISSIER DE L'ETUDE PHILIPPE & ASSOCIES HUISSIERS DE JUSTICE 165 DU MOULIN ST-EUSTACHE QUEBEC J7R 2P5 TEL 450-491-7575

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard. Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340 Courriel: avisdev@ledevoir.com

Sur internet: www.ledevoir.com/services-et-annonces-avis-publics

www.ledevoir.com/services-et-annonces-avis-publics

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE

Dans l'affaire de la faillite de RUTH VININSKY, en son vivant domiciliée au 818-15 place de la Triade, Pointe-Claire, Québec, H9R 0A3, survenu le 6 mars 2013, un inventaire des biens du défunt a été fait par les liquidateurs successoraux, HARRIET SHUGAR et GERALD VININSKY, conformément à la Loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de WEISBORD DEL GAUDIO IACONO, a/s de Gerald Vininsky, sise au 834 boulevard Sainte-Croix, Montréal (Saint-Laurent), Québec, H4L 3Y4.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

Dans l'affaire de la faillite de 9246-5205 QUÉBEC INC. Avis est par les présentes donné que la faillite de 9246-5205 QUÉBEC INC. est survenue le 6 juin 2013, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 16 juillet 2013 à 10h30, au bureau du syndic, 469 Jean-Talon O., 3^{ème} étage, Montréal, Québec.

Jerry J. Devletian
CPA, CA, CFP
Syndic de Faillite
469, Jean-Talon O., Bureau 300, Montréal Québec H9N 1R4
Téléphone: (514) 777-8888

COUR DU QUÉBEC
Chambre civile
Division des petites créances
109, rue Saint-Charles
Saint-Jean-sur-Richelieu, (QC), J3B 2C2
Téléphone: 450-346-1653 #64723

ORDONNANCE (Art. 139 C.p.c.)

Il est ordonné au défendeur ci-dessous mentionné d'informer le greffier de l'option choisie dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance. Des copies de la demande et de l'avis des options du défendeur ont été laissés au greffe de cette cour à votre intention. À défaut de ce faire, jugement pourra être rendu contre vous sans autre avis ni délai.

Défendeurs N° dossiers Demandeurs
STEVE DROUIN 755-32-007889-134 M. DANIELLE F. TREMBLAY

(S) STELLA CROTEAU, GREFFIÈRE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE L'AVIL
NO : 540-17-006449-127

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT:

BANQUE ROYALE DU CANADA,
c. Partie Demanderesse

SUCCESION DE FEU MARC TRUDEAU,
Partie Défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à la SUCCESION DE FEU MARC TRUDEAU de comparaître au greffe de cette cour situé au 2800, boulevard Saint-Martin Ouest, salle RC-05, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le Journal LE DEVOIR.

La requête introductive d'instance (vente sous contrôle de justice), avis à la partie défenderesse sera présentée devant le tribunal le 20 août 2013 à Laval en salle 2.02 à 9h00 au Palais de justice de Laval.

Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe à l'intention de la SUCCESION DE FEU MARC TRUDEAU.

Laval, le 8 juillet 2013

CAROLINA COCULLO
GREFFIERE ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-202898-139

COMMISSION DES
NORMES DU TRAVAIL

Partie demanderesse
c.

JOE BERARDI
Partie défenderesse

ASSIGNATION 139 C.P.C.

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, local 1.120, situé au 1 rue Notre Dame Est, Montréal. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis ni délai.

Défendeurs N° dossiers Demandeurs
Stéphane Morissette 750-32-010924-127 Bergeron & Pellerin s.e.n.c.

Michael Gosselin 750-32-010956-129 Annie Voyer

Joannie Laflamme 750-32-010952-128 Bergeron & Pellerin s.e.n.c.

Nancy Théoret 750-32-011230-136 Joël St-Sauveur

St-Hyacinthe, le 26 juin 2013 (S) NATHALIE LAMPRON
Greffier adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE L'AVIL
NO : 540-17-006449-127

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT:

BANQUE ROYALE DU CANADA,
c. Partie Demanderesse

SUCCESION DE FEU MARC TRUDEAU,
Partie Défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à la SUCCESION DE FEU MARC TRUDEAU de comparaître au greffe de cette cour situé au 2800, boulevard Saint-Martin Ouest, salle RC-05, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le Journal LE DEVOIR.

La requête introductive d'instance (vente sous contrôle de justice), avis à la partie défenderesse sera présentée devant le tribunal le 20 août 2013 à Laval en salle 2.02 à 9h00 au Palais de justice de Laval.

Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe à l'intention de la SUCCESION DE FEU MARC TRUDEAU.

Laval, le 8 juillet 2013

CAROLINA COCULLO
GREFFIERE ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de
Saint-Hyacinthe
Localité de
Saint-Hyacinthe

ORDONNANCE (Art. 139 C.p.c.)

Il est ordonné aux défendeurs ci-dessous mentionnés d'informer le greffier de l'option choisie dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance. Des copies de la demande et de l'avis des options du défendeur ont été laissés au greffe de cette cour à votre intention. À défaut de ce faire, jugement pourra être rendu contre vous sans autre avis ni délai.

Défendeurs N° dossiers Demandeurs
Stéphane Morissette 750-32-010924-127 Bergeron & Pellerin s.e.n.c.

Michael Gosselin 750-32-010956-129 Annie Voyer

Joannie Laflamme 750-32-010952-128 Bergeron & Pellerin s.e.n.c.

Nancy Théoret 750-32-011230-136 Joël St-Sauveur

St-Hyacinthe, le 26 juin 2013 (S) NATHALIE LAMPRON
Greffier adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de
Saint-Hyacinthe
Localité de
Saint-Hyacinthe

ORDONNANCE (Art. 139 C.p.c.)

Il est ordonné aux défendeurs ci-dessous mentionnés d'informer le greffier de l'option choisie dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance. Des copies de la demande et de l'avis des options du défendeur ont été laissés au greffe de cette cour à votre intention. À défaut de ce faire, jugement pourra être rendu contre vous sans autre avis ni délai.

Défendeurs N° dossiers Demandeurs
Bernard Tanguay 760-32-014881-124 Luc Drouin

Sylvain Gagné 760-32-015067-129 Luc Drouin

André Fleurant 760-32-015174-123 Maurice Julien

Daniel Gagnon 760-32-015290-127 Les pneus SH et Fils

Carole Soulières 760-32-015316-120 François Laroche

Les Rois du Toit enr. 760-32-015326-129 Claudette Leduc

A Salaberry-de-Valleyfield, le 19 juin 2013 (S) M^{re} ADA FAN
GREFFIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-203055-135

COMMISSION DES
NORMES DU TRAVAIL

Partie demanderesse
c.

JOSÉE CORBEIL
Partie défenderesse

ASSIGNATION 139 C.P.C.

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, local 1.120, situé au 1 rue Notre Dame Est, Montréal. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis ni délai.

Défendeurs N° dossiers Demandeurs
Luc Drouin 760-32-014881-124 Luc Drouin

Maurice Julien 760-32-015174-123 Les pneus SH et Fils

François Laroche 760-32-015316-120 Claudette Leduc

À Montréal, le 5 juillet 2013 RUXANDRA IEPAN
Greffier adjoint, C.Q

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-203055-135

COMMISSION DES
NORMES DU TRAVAIL

Partie demanderesse
c.

JOSÉE CORBEIL
Partie défenderesse

ASSIGNATION 139 C.P.C.

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, local 1.120, situé au 1 rue Notre Dame Est, Montréal. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis ni délai.

Défendeurs N° dossiers Demandeurs
Luc Drouin 760-32-014881-124 Luc Drouin

Maurice Julien 760-32-015174-123 Les pneus SH et Fils

François Laroche 760-32-015316-120 Claudette Leduc

À Montréal, le 5 juillet 2013 RUXANDRA IEPAN
Greffier adjoint, C.Q

LES SPORTS

C'EST DU SPORT !

Sports Moins



JEAN DION

Chaque jour, que dis-je, chaque heure, chaque minute, chaque seconde, chaque fraction de seconde apporte son lot de trucs proprement fascinants dans le merveilleux monde du sport™, et on peut se compter heureux que la rubrique Sports Moins se pointe épisodiquement le pif pour en livrer l'impressionnant palmarès. Celui qui suit est déjà promis à la postérité, c'est sûr.

On commence avec la catégorie « Euh non, pas vraiment, Chose », dans laquelle on retrouve l'équipe nationale de foot du Belize, petit pays d'Amérique centrale qui occupe le 130^e échelon au classement mondial de la FIFA mais s'est néanmoins qualifié pour la première fois de son histoire pour le tournoi de la Gold Cup de la CONCACAF, qui se déroule jusqu'au 28 juillet aux États-Unis. (Soit dit en passant, le Canada y a perdu 1-0 dimanche contre la puissante Martinique, ce qui en dit un petit bout sur l'état du soccer masculin canadien.)

L'équipe du Belize ne dispose pas de gros moyens, ce qui l'a amenée à organiser notamment un téléthon pour se financer. Comme elle manque encore d'argent — ses trois matchs de poule ont lieu à Portland, en Oregon, à Sandy, dans l'Utah, et à East Hartford, au Connecticut, ce qui, on le devine, induit des frais de déplacement relativement impressionnants —, elle a créé une section sur son site dedans les Internets invitant les particuliers à faire un don. Les frais de participation prévus s'élèvent à 150 000\$, et il manquerait encore quelque 25 000\$.

Mais qu'à cela ne tienne, cette indigence n'effraie nullement le président de la fédération nationale Ruperto Vicente. « Nous n'allons pas à la Gold Cup que pour participer, disait-il récemment. Ça, c'est du passé. Nous n'investirons pas et cette nation n'investira pas son argent dans de jeunes gens qui se rendront à un tournoi simplement pour participer. Nous nous inscrivons maintenant à des compétitions pour gagner. »

Le Belize faisait donc son entrée dans la Gold Cup mardi soir contre le pays hôte. Et M. Vicente ne manquait pas d'ambition pour ses protégés. « J'appelle notre équipe nationale non seulement à battre les États-Unis mais à humilier les États-Unis. C'est sa responsabilité. C'est sa tâche. »

Humilier? Les Américains l'ont emporté 6-1. Et M. Vi-

cente a certainement profité de l'occasion pour apprendre à épeler incorrectement le nom de l'attaquant des Earthquakes de San Jose Chris Wondolowski, auteur d'un tour du chapeau dans la seule première moitié de la rencontre. C'est que le nom du joueur au dos de son maillot était mal orthographié, « Wondolowski », mais il appert qu'un téléthon ne sera pas nécessaire pour lui en fabriquer un nouveau puisque les États-Unis ont de l'argent à ne pas savoir quoi en faire.

Ailleurs dans l'univers du foot, une fâcheuse tendance s'est fait jour ces derniers temps dans quelques stades de la Major League Soccer. Il s'agit pour certains intellectuels dans les gradins de hurler des obscénités à l'endroit du gardien visiteur lorsqu'il se prépare à effectuer un coup de pied de but. La plus répandue est la charmante invective « You Suck Asshole », tellement passée dans les mœurs qu'on la désigne simplement par l'acronyme YSA.

Evidemment, cela nuit à l'atmosphère familiale dans laquelle la MLS voudrait voir baigner ses joutes, et le commissaire Don Garber, « furieux », a souvent dénoncé le comportement « non créatif et ridicule » des supporteurs. Dans certains cas, comme à Salt Lake City, on y est allé avec le bâton, menaçant les partisans fautifs d'expulsion et d'autres sanctions. Mais chez les Red Bulls de New York, on a choisi l'approche inverse.

Ainsi l'équipe s'est-elle engagée à remettre des sommes d'argent à ses trois fan-clubs si leurs membres s'abstiennent de pousser le YSA pendant les matchs. C'est 500\$ par joute, et les versements sont faits par tranche de 2000\$, ce qui signifie que les supporteurs devront se retenir pendant quatre matchs d'affilée s'ils veulent être récompensés.

Bref, on vous rémunère si vous ne faites pas l'imbécile. Il fallait quand même y penser.

La prochaine fois, nous verrons qu'un garçon âgé de 12 ans et fervent partisan des Buckeyes de l'Université Ohio State souffrait d'une tumeur au cerveau. Afin de se donner toute l'énergie nécessaire pour le combattre, il a donné un nom à son cancer, en l'occurrence Michigan. Or on sait que, pour un fan d'Ohio State, il n'y a rien que l'on puisse abhorrer davantage que la seule idée de « cette école quelque part au nord » qui abrite les Wolverines.

Aujourd'hui, le jeune homme est guéri. Après cela, venez donc dire que le sport ne peut pas être une formidable thérapie pour les grands malades que nous sommes tous.

Le Tour de Froome

DAVID DESJARDINS

Si Tony Martin a beaucoup souffert de sa chute lors de la première étape du Tour de France entre Porto-Vecchio et Bastia, rien n'y paraissait hier, tandis que l'actuel champion du monde au contre-la-montre remportait l'épreuve du jour: premier chrono en solitaire, avec arrivée carte postale devant le mont Saint-Michel.

Sans trop de surprise, le meneur Chris Froome (Sky) a pris la seconde place, après avoir assez obstinément talonné l'Allemand de l'Omega Pharma-Quick Step pour que, depuis le siège du meneur, ce dernier retire ses verres fumés à l'iridium. Symptôme de son inquiétude grandissante, tandis qu'à tous les repères de temps intermédiaires sur le parcours Froome le devançait d'une ou deux secondes. « J'ai passé trente minutes horribles », a dit Martin en descendant de son perchoir, après que la dernière portion du parcours de 33 km a enfin eu raison du maillot jaune par 12 secondes.

Martin n'est cependant pas le seul à avoir passé un sale moment aujourd'hui.

Comme prévu, le leader de la Sky, médaillé de bronze à Londres au contre-la-montre, a fait un grand trou au classement général. L'organisation du Tour de France avait réduit la distance des courses solitaires pour éviter que le scénario de l'an dernier se répète, tandis que Bradley Wiggins remportait le Tour sur ces épreuves de vérité, désignées ainsi parce qu'il n'y a ni tactique de peloton ni possibilité d'aspiration, le coureur se retrouvant seul contre la gravité et le vent.

Mais malgré ces nouvelles dispositions, le plus proche poursuivant pour la position de tête, l'Espagnol Alejandro Valverde (Movistar), a pris 2 minutes de plus que Froome pour terminer le parcours, se plaçant à 3 min 25 derrière le meneur au classement général. Les autres suivent, sans grand changement dans les écarts. Sauf peut-être pour le Polonais Michał Kwiatkowski (Omega Pharma-Quick Step), désormais septième au général, qui a enfilé le maillot blanc du meilleur jeune avec une per-



Le leader de la Sky, Chris Froome, médaillé de bronze à Londres au contre-la-montre, a creusé l'écart avec ses poursuivants au classement général.

formance remarquable (cinquième de l'épreuve, à 1 min 31), s'installant à 34 secondes au cumulatif devant le grimpeur colombien Nairo Quintana (Movistar).

Peu d'espoir pour ceux qui espéraient une bagarre jusqu'au bout, donc: à moins d'un incident majeur, ce centième Tour de France appartient déjà à Chris Froome. Il pourrait défaillir dans le Ventoux, samedi, c'est vrai. Ou dans le doublé de l'Alpe d'Huez. Mais à voir la vigueur avec laquelle il a répondu aux attaques des Movistar dimanche et le retour de forme qu'affiche son lieutenant Richie Porte (4^e hier), il faudra vraisemblablement quelque chose d'énorme pour le déstabiliser. Un tournant inattendu, un traquenard de type « hail mary » (à la grâce de Dieu), comme on dit au football. Un peu comme lorsque Contador, plus ou moins aidé par Valverde, a piégé Joaquim Rodríguez (Katusha) à la dernière Vuelta, lors d'une attaque que personne n'avait pressentie, sur une étape de bosses, et non en montagne, ce qui allait lui faire gagner le Tour d'Espagne.

Autrement, la situation est complexe: si Valverde attaque

et s'épuise, qu'un Belkin (Bauke Mollema, 3^e en ce moment au général, à très bien fait dans les Pyrénées) en profite pour se faufiler, il ne sera pas plus avancé. Quant à Contador, il semble plus enclin à sauver les meubles qu'autre chose. Si bien que leur combat pourrait se résumer à se disputer les places restantes du podium des Champs-Élysées.

On s'en voudrait, avant de basculer vers la seconde moitié du Tour, d'oublier la superbe performance du Canadien Svein Tuft: 6^e hier après avoir mené son équipe, Orica Greendedge, à la victoire du chrono d'équipe à Nice. David Veilleux, lui, a fait le deuxième temps des Europcar (67^e, à 3 min 40), une poignée de secondes derrière Cyril Gauthier (3 min 33). Quant à Ryder Hesjedal, il s'est effondré, 136^e, à 5 min 2 du meneur.

La suite

Aura-t-on droit à la 25^e victoire au Tour de Cavendish aujourd'hui ou à sa 25^e crise de nerfs depuis le départ?

Hier, le sprinter aurait enfin eu une raison valable de se fâcher, tandis qu'un spectateur intellectuellement carencé l'a aspergé d'urine pendant l'épreuve solitaire. Les autres fois, c'est moins sûr. Quand il ne se déchaîne pas à propos des défaillances de son vélo en hurlant comme un putois

dans le bus de l'équipe, il vole son enregistreuse à un journaliste dont il n'aime pas la question après une manœuvre hautement discutable qui a envoyé Tom Veelers (Argos-Shimano) au sol mardi.

Sylvain Chavanel a eu beau se répandre dans *L'Équipe*, le 4 juillet dernier, pour défendre son coéquipier de l'Omega Pharma-Quick Step en le badigeonnant de sympathiques épithètes, le reste du peloton, le public français et la meute journalistique commencent à en avoir soupé de ses crises d'enfant. Sur le parcours du chrono, le sprinter britannique a donc été abreuvé d'insultes. Mais bon, de la pisse?

Il a deux épreuves pour se reprendre. En gagnant ou en se la fermant. Aujourd'hui entre Fougères et Tours (218 km). Vendredi entre Tours et Saint-Armand (173 km). Deux parcours aussi plats que les fesses d'un pianiste. Faudra attendre à samedi pour un peu d'action: une quatorzième étape tout en bosses, qui porte déjà la signature de Peter Sagan. Après: le Ventoux. Un 14 juillet. Et les Français qui n'ont pas encore une victoire d'étape sur le Tour cette année: le centième...

Collaborateur
Le Devoir

IMPACT

La police enquête sur des menaces à l'endroit de Davy Arnaud

Des menaces de mort proférées sur Twitter à l'endroit du capitaine de l'Impact de Montréal Davy Arnaud et de sa famille font l'objet d'une enquête policière, a annoncé mercredi le club de la Major League Soccer.

Le milieu de terrain a reçu les menaces sur Twitter après une défaite de 4-3 de l'Impact contre les Rapids du Colorado le 29 juin. Arnaud a alors perdu un ballon au milieu du terrain, ce qui a mené à une attaque des Rapids qui leur a permis d'inscrire le but vainqueur pendant le temps ajouté en fin de match.

Arnaud a rediffusé l'un des messages de SBarbosa17 dans lequel ce dernier a écrit: « J'espère que ta famille va mourir dans un incendie ». L'auteur du message semble être un partisan local. Arnaud a répondu: « Wow. Je sais que nous avons perdu et que j'ai fait une erreur, mais est-ce que je mérite ça? Je te pardonne. »

D'autres gazouillis qui, selon le club, ont été reçus par Arnaud de la même personne semblent avoir été effacés.

L'Impact et la MLS ont déposé une plainte auprès de la police, qui a lancé une enquête

et interrogera l'individu.

« L'Impact prend l'incident très au sérieux et n'accepte aucune menace à l'endroit de ses joueurs, des entraîneurs et du personnel administratif et tient à assurer leur sécurité », a commenté l'équipe dans un communiqué.

Arnaud, qui est marié et est le père d'une jeune fille, n'a pas commenté l'affaire.

Son coéquipier Patrice Bernier a qualifié les menaces d'« inacceptables ». « Tu peux avoir une opinion sur une performance, bonne ou mauvaise, a-t-il noté. Mais quand ça dépasse les bornes et qu'il y a des menaces contre ta famille, même si les gens peuvent dire que c'étaient des blagues, je ne crois pas que c'est là quelque chose avec laquelle tu peux blaguer. Tu ne sais jamais ce qui pourrait arriver. Les gens doivent être responsables de leurs mots, de ce qu'ils disent ou écrivent dans les médias sociaux. »

Bernier a fait savoir que lui, Arnaud et d'autres joueurs de l'Impact ont reçu des messages de partisans déplorant les menaces de mort.

La Presse canadienne

Jean Pascal hospitalisé

Le boxeur Jean Pascal a été hospitalisé mercredi pour ce qu'on soupçonne être une intoxication alimentaire. C'est ce qu'ont confirmé Yvon Michel, le promoteur de l'ancien champion du monde, et Marc Ramsay, son entraîneur, lors de courts entretiens téléphoniques avec La Presse canadienne. Michel a indiqué que le diagnostic initialement posé, celui d'une intoxication alimentaire, semblait la bonne.

Le promoteur a expliqué que Pascal semblait aller parfaitement bien jusque vers 11h mercredi matin, au lendemain d'un souper avec son équipe du Groupe Yvon Michel dans un restaurant du centre-ville de Montréal. Son malaise se serait déclaré vers l'heure du midi, donc, mais Pascal a toutefois commencé à mieux se sentir quelques heures plus tard seulement. Le boxeur trentenaire espérait même recevoir son congé de l'hôpital dès mercredi soir.

La Presse canadienne

La Classique Héritage à Vancouver

New York — Vancouver deviendra la troisième ville canadienne à accueillir un match du calendrier régulier de la Ligue nationale de hockey en plein air quand les Canucks recevront les Sénateurs d'Ottawa à BC Place, la saison prochaine, dans

le cadre de la Classique Héritage 2014. Les Oilers d'Edmonton ont reçu le Canadien lors de la première présentation de l'événement en 2003, à l'occasion du tout premier match régulier de la LNH joué à l'extérieur. Les Flames de Calgary ont accueilli le Canadien en 2011. La rencontre de 2014 à Vancouver aura lieu le 2 mars et sera la première à être jouée dans un bâtiment muni d'un toit rétractable. Il s'agit par ailleurs du sixième match dont la tenue à l'extérieur a été confirmée en vue de la prochaine campagne.

La Presse canadienne

Deux autres années pour Dumont

Le Canadien de Montréal a accordé un nouveau contrat de deux ans à l'attaquant québécois Gabriel Dumont, a fait savoir mercredi le directeur général Marc Bergevin par voie de communiqué. Il s'agit d'un contrat à deux volets en vue des saisons 2013-14 et 2014-15. Le hockeyeur de 22 ans a marqué un but et amassé deux aides en 10 matchs avec le Canadien au cours de la dernière campagne, avec un rendement de +1. Il a passé près de 10 minutes par match en moyenne sur la glace. L'athlète de Dégelis a par ailleurs inscrit 16 buts et 15 aides en 55 matchs avec les Bulldogs de Hamilton dans la Ligue américaine. Il a été le meneur du club-école du CH pour les buts et les points, à égalité avec Nathan Beaulieu.

La Presse canadienne

Sudoku par Fabien Savary

9			5			3	7
8		1		2	5		
					3	8	6
2				8			
5	3		1				
	5						
			4		9		
	7		3	6	4		2

Niveau de difficulté : DIFFICILE 2422

Solution du dernier numéro

5	3	6	8	7	9	2	1	4
8	2	9	5	4	1	7	3	6
4	7	1	2	3	6	5	8	9
7	8	2	6	5	4	1	9	3
9	6	3	1	2	7	4	5	8
1	5	4	3	9	8	6	7	2
2	4	8	7	1	3	9	6	5
6	1	5	9	8	2	3	4	7
3	9	7	4	6	5	8	2	1

2421

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

LE MONDE

ÉTATS-UNIS

Un drone se pose pour la première fois sur un porte-avions

Le X-47B, un prototype de drone furtif, a atterri sur le porte-avions américain USS George HW Bush mercredi, une première ouvrant un nouveau chapitre dans l'histoire de l'aéronavale, a annoncé la marine américaine.

L'appareil, contrôlé à distance, mais plus autonome que les drones actuels comme le Reaper ou le Predator, avait décollé quelques dizaines de minutes auparavant de la base aéronavale de Patuxent River, dans le Maryland, pour rejoindre le porte-avions croisant au large des côtes de Virginie.

Le X-47B « opère de façon autonome lors de son vol et lors de l'approche du navire, mais l'officier d'atterrissage a un contrôle numérique direct grâce à un bouton » d'interruption en cas de problème, a expliqué le capitaine de vaisseau Jaime Engdahl, responsable du programme.

Le démonstrateur, destiné à développer les technologies pour les futurs drones de la marine, avait déjà été catapulté du pont du George Bush le 14 mai.

Le X-47B, qui n'a pas d'empennage arrière, est doté d'un moteur à réaction, et a une forme dite en aile de chauve-souris pour accroître ses capacités furtives. Il a été conçu depuis 2007 par la firme américaine Northrop Grumman, qui construit également le drone d'observation Global Hawk.

L'appareil a une envergure de 19 mètres pour une longueur de 12 mètres. Ce n'est à ce stade qu'un démonstrateur et il faudra de nombreuses années de mise au point avant l'entrée en service opérationnel.

Sa portée de 2100 miles nautiques (3900 kilomètres) en fait un potentiel bombardier à long rayon d'action.

Agence France-Presse

ESPIONNAGE

Le Mexique exige une information complète

Le gouvernement mexicain a exigé des États-Unis une « information complète » sur les cas supposés d'espionnage de pays latino-américains révélés par le quotidien brésilien *O Globo*, a déclaré un porte-parole du ministère mexicain des Affaires étrangères.

Sur la base de documents provenant de l'ex-consul de renseignement américain Edward Snowden, *O Globo* avait affirmé mardi que le Brésil, la Colombie, le Mexique et le Venezuela avaient été l'objet d'activités d'espionnage de la part de l'Agence nationale de sécurité (NSA) américaine.

« Le gouvernement mexicain veillera à la remise et à l'évaluation de l'information demandée », a indiqué le porte-parole.

Pour le ministère des Affaires étrangères, « les relations entre pays doivent être conduites dans le respect strict du cadre légal » et le Mexique « condamne énergiquement toute déviation de cette pratique ».

Selon *O Globo*, d'autres pays latino-américains ont également été espionnés, bien que « dans une moindre mesure » : Argentine, Équateur, Panama, Costa Rica, Nicaragua, Honduras, Chili, Pérou et Salvador.

En juin, le Mexique avait déjà indiqué qu'il avait tenté d'éclaircir « de manière directe » les informations sur l'espionnage de 38 ambassades et missions par les services américains de renseignement publiés par le quotidien britannique *The Guardian*, également sur la base de documents transmis par M. Snowden.

Recherché pour espionnage par les États-Unis après la révélation d'informations sur un programme américain secret de surveillance des communications, Edward Snowden est réfugié depuis 17 jours dans la zone de transit de l'aéroport de Moscou-Cheremetievo.

La Bolivie, le Venezuela et le Nicaragua ont annoncé qu'ils étaient disposés à lui accorder l'asile.

Agence France-Presse

Russie : Navalny interpellé

Le principal opposant russe Alexeï Navalny a été brièvement interpellé mercredi après avoir déposé sa candidature à l'élection du maire de Moscou en septembre. La police a interpellé l'opposant lorsqu'il s'adressait devant le siège de la commission électorale à la presse et à environ 200 de ses partisans. « Vos agissements sont illégaux », ont dit des policiers avant d'emmener Alexeï Navalny vers un car de police. Il a été rapidement relâché.

Agence France-Presse

Tchad : les victimes de Habré seront indemnisées

Les victimes du régime de Hissène Habré, l'ex-chef d'État tchadien, seront indemnisées sur les biens personnels de l'ancien président, a affirmé mercredi le ministre tchadien de la Justice Jean-Bernard Padaré. « Si ces biens ne suffisent pas, il faut qu'on s'attende, si les avocats des victimes l'invoquent, à ce que l'État tchadien soit déclaré civilement responsable », a-t-il dit.

Agence France-Presse



Le guide suprême, Mohammed Badie, lors d'une conférence de presse l'an dernier

ÉGYPTE

La justice ordonne l'arrestation du chef des Frères musulmans

La justice égyptienne a ordonné mercredi l'arrestation du Guide suprême et d'autres responsables des Frères musulmans, après les violences meurtrières de lundi au Caire, ajoutant à la tension prévalant depuis l'éviction du président Mohamed Morsi il y a une semaine.

Parallèlement, le nouveau premier ministre, Hazem Beblaoui, devait entamer des consultations pour former un gouvernement, afin de maintenir le processus de transition politique sur les rails malgré le lourd climat de défiance entre le camp des laïcs anti-Morsi et les partisans de l'ex-président.

Dans la rue, les deux camps, pro et anti-Morsi, restaient fortement mobilisés. Une manifestation « d'envergure » au Caire était annoncée par les Frères musulmans. Une centaine de personnes ont été tuées depuis que l'ex-chef de l'État a été déposé le 3 juillet par l'armée, après des manifestations massives.

Mercredi, le procureur général a ordonné l'arrestation du Guide suprême des Frères musulmans, Mohamed Badie, et d'autres hauts responsables de la confrérie, qui sont accusés d'incitation à la violence, en lien avec les heurts sanglants survenus deux jours plus tôt devant le siège de la Garde républicaine au Caire, a-t-on indiqué de source judiciaire.

M. Badie, qui était apparu publiquement vendredi au Caire pour exhorter les partisans de M. Morsi à rester mobilisés « par millions », était déjà sous le coup d'un mandat d'arrêt.

D'après des sources judiciaires, 200 personnes — parmi les 650 interrogées pour avoir voulu forcer l'entrée du site militaire — ont été inculpées mercredi, notamment pour meurtre.

Survenu à l'aube, durant une manifestation de partisans de Mohamed Morsi, ces heurts, les plus graves depuis le début de la crise, ont fait 53 morts et 480 blessés, selon un dernier bilan du ministère de la Santé.

La confrérie, qui a appelé au soulèvement

après ce « massacre », a accusé des soldats et des policiers d'avoir ouvert le feu sans aucune raison. L'armée a assuré avoir répliqué à une attaque de « terroristes armés ».

Quant à Mohamed Morsi, arrêté dans la foulée de sa destitution, il ne fait « pour l'heure l'objet d'aucune poursuite » judiciaire, a assuré un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Badr Abdelatty. Il se trouve « en lieu sûr, pour sa propre sécurité, et il est traité digne-ment », a-t-il avancé.

Pendant ce temps, le nouveau premier ministre — dont la nomination mardi soir a été accompagnée de celle de Mohamed El-Baradei à un poste de vice-président — devait tenter de former dans les meilleurs délais un gouvernement.

Hazem Beblaoui, 76 ans, aura la lourde tâche de favoriser la réconciliation et de redresser l'économie, au bord de la faillite.

La présidence a indiqué que M. Beblaoui allait proposer « quelques postes » aux Frères musulmans, mais cette tentative de main tendue a été sèchement rejetée par la confrérie. « Nous ne pactisons pas avec des putschistes. Nous rejetons tout ce qui émane de ce coup » militaire, a dit Tareq g

La confrérie a également dénoncé le plan de transition présenté par le président par intérim Adly Mansour. Ce cadre institutionnel provisoire prévoit, entre autres, l'adoption d'une nouvelle Constitution et la tenue de législatives d'ici début 2014. Dans l'attente, le pouvoir législatif reste entre les mains du président par intérim.

Par ailleurs, après les Émirats et l'Arabie saoudite, le Koweït a annoncé mercredi avoir accordé une aide de quatre milliards de dollars au Caire, portant à 12 milliards de dollars le montant de l'assistance de ces trois pays du Golfe depuis l'éviction de Mohamed Morsi.

Agence France-Presse

ATTENTATS DE BOSTON

Tsarnaev plaide non coupable

17 des 30 chefs d'accusation sont passibles de la peine de mort

Djokhar Tsarnaev, l'adolescent accusé du double attentat du marathon de Boston en avril dernier, a plaidé non coupable mercredi lors de sa première comparution au tribunal fédéral de la ville.

« Non coupable », a répété à plusieurs reprises d'une voix grave Tsarnaev, 19 ans, en tenue de prisonnier orange, pieds et mains entravés, tignasse toujours aussi indisciplinée, alors qu'on lui lisait les chefs d'accusation retenus contre lui dont 17 sont passibles de la peine de mort.

La salle d'audience était comble, remplie de familles des victimes du double attentat qui avait fait trois morts et 264 blessés le 15 avril.

L'audience, dite d'« arraignment », a duré sept minutes. Elle a permis de signifier au jeune musulman d'origine tchéchène les 30 chefs d'accusation retenus contre lui, et d'enregistrer sa déclaration de « non coupable ». Le procès n'est pas attendu avant de longs mois.

Le jeune étudiant est accusé d'avoir perpétré ces attentats avec son frère aîné Tamerlan, 26 ans, tué lors d'une confrontation avec la police le 18 avril, quelques heures après que la police eut diffusé leurs photos.

Djokhar Tsarnaev, naturalisé Américain l'an dernier, avait été arrêté le 19 avril, grièvement blessé, caché dans un bateau entreposé dans un jardin en banlieue de Boston.

Sur une paroi du bateau, l'adolescent qui vi-

vait depuis dix ans dans la région de Boston et y semblait bien intégré, avait écrit ce qui ressemble une explication.

« Le gouvernement américain tue nos civils innocents. Je ne peux pas supporter de voir ce mal rester impuni. Nous, musulmans, sommes un seul corps, vous faites du mal à l'un de nous, vous nous faites du mal à tous ». « Je n'aime pas tuer des civils innocents. L'islam l'interdit [...] mais arrêtez de tuer nos innocents et nous arrêterons », y avait écrit Tsarnaev, qui est également accusé du meurtre d'un policier le 18 avril au soir.

Sous le coup de 30 chefs d'accusation, dont ceux d'utilisation d'une arme de destruction massive ayant causé la mort et attentat dans un lieu public ayant causé la mort, il risque la peine de mort.

Toutes les victimes avaient été prévenues de l'audience de mercredi, la première où elles pouvaient entrevoir l'accusé. Certaines ont préféré ne pas s'y rendre.

D'autres, comme Liz Norden, mère de deux fils de 33 et 32 ans qui ont du être amputés chacun d'une jambe, s'étaient faites un devoir d'être là.

« Je veux savoir pourquoi », avait-elle expliqué. « Je ne comprends pas comment on peut vivre dans ce pays et penser ainsi. »

Agence France-Presse

REPÈRES

Cimetière marin



CLAUDE LÉVESQUE

La petite île de Lampedusa, en Méditerranée, a reçu lundi un visiteur de marque : le pape François, qui l'a choisie pour sa première sortie hors de Rome depuis son élection en mars. Le chef de l'Église catholique a fait ce déplacement pour dénoncer « l'indifférence » du monde devant le drame des immigrants clandestins, dont plusieurs échouent sur ce confetti au terme du périple qu'ils ont entrepris pour fuir la misère et les conflits en Afrique.

Quelques heures à peine avant l'arrivée du pape, sans que ce soit arrangé avec le « gars des vues », l'île sicilienne située près des côtes tunisiennes a justement vu débarquer plus de 160 nouveaux naufragés. La marine italienne en avait secouru environ 300 dans les parages une semaine auparavant.

Les voyages des *harragas* ont repris de plus belle depuis quelques semaines, à la faveur du beau temps. Depuis le début de l'année, 4000 de ces migrants ont débarqué sur l'île, trois fois plus que pendant la période correspondante en 2012. On est cependant loin du pic migratoire atteint pendant les printemps arabe. Au cours de l'année 2011, 60 000 personnes y avaient échoué. Lampedusa, où 6000 habitants vivent sur 20 km², est une des principales portes d'entrée pour l'immigration clandestine en Europe.

Le 18 juin, deux survivants d'un drame ayant causé la mort de 63 migrants en avril 2011, en pleine guerre de Libye, ont porté plainte à Paris et à Madrid contre les militaires de l'OTAN, qui n'ont rien fait pour leur porter secours, malgré les nombreux messages de détresse qu'ils avaient lancés. Une coalition formée de la Fédération internationale des droits de l'homme et d'une douzaine d'autres ONG s'est portée partie civile dans cette cause. Elle attend des tribunaux français et espagnol qu'ils sanctionnent « la violation flagrante de l'obligation de porter secours à toute personne en péril commise par les forces militaires de leur pays ».

◆◆◆

En mars 2011, 72 migrants avaient pris place dans un zodiac à destination de l'Italie. Après avoir perdu le contrôle de leur embarcation, ils ont envoyé des SOS de façon répétée pendant dix jours. En vain. Pourtant, selon la FIDH, « le zodiac croise un avion, des hélicoptères militaires, des bateaux de pêche et un gros navire militaire. Ils sont finalement rejetés sur la côte libyenne. »

Une quarantaine de *harragas* sont morts depuis le début de l'année en tentant de gagner l'Italie depuis les côtes africaines, selon le Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU (HCR). L'an dernier, on en a compté 500. On ne connaît pas le chiffre exact, mais on estime que 18 000 d'entre eux ont péri depuis une vingtaine d'années. Plusieurs reposent toujours au fond de la Méditerranée. Jorge Mario Bergoglio a jeté une gerbe de fleurs dans la mer pour rendre hommage à ces disparus anonymes. « La culture du bien-être nous rend insensible aux cris d'autrui [et] aboutit à une mondialisation de l'indifférence », a-t-il déclaré dans son homélie.

La plupart des réfugiés de la mer qui abondent Lampedusa sont rapidement transférés vers des centres pour immigrés sur la terre ferme. Faute d'infrastructures adéquates pour les accueillir là-bas, les mineurs non accompagnés demeurent plus longtemps sur l'île, qui n'est pourtant pas mieux équipée pour les recevoir. Selon l'organisation Save The Children, 74 immigrants mineurs croupissent actuellement à Lampedusa. Le pape les a rencontrés lundi. Cette année, 411 enfants non accompagnés y sont débarqués.

En février 2012, la Cour européenne des droits de l'homme avait condamné l'Italie pour avoir refoulé en 2009, vers la Libye (encore gouvernée par Mouammar Kadhafi), un groupe de Somaliens et d'Erythréens, y voyant une violation de la convention que ce tribunal doit faire respecter.

Les politiques d'immigration restrictives n'arrêtent pas les flux migratoires motivés par le désespoir, elles ne font qu'augmenter la prise de risques. Le conflit au Mali et les mauvaises récoltes des dernières années dans cette région ont incité plusieurs personnes à tenter à leur tour de gagner le Vieux Continent par tous les moyens. La Méditerranée risque de demeurer un cimetière marin.

Luxembourg : Jean-Claude Juncker annonce sa démission

Jean-Claude Juncker, qui est premier ministre du Luxembourg depuis 18 ans et doyen des dirigeants européens, a été contraint à la démission mercredi après la défection de ses alliés socialistes à la suite d'un scandale lié au service de renseignement. Alors que les socialistes avaient déposé une motion demandant la dissolution de la Chambre des députés et l'organisation d'élections anticipées dans les trois mois, M. Juncker a annoncé qu'il remettrait sa démission au chef de l'État jeudi matin à l'issue d'un conseil de gouvernement.

Agence France-Presse

MONTRÉAL COMPLÈTEMENT CIRQUE

Folies des hauteurs à la SAT

IRONWORKERS - LOCAL 777

De: Fabrique Métamorphosis. À la Société des arts technologiques jusqu'au 13 juillet.

ISABELLE PARÉ

La rencontre du cirque et des images immersives transforme depuis mardi soir la Satosphère en un bouillonnant chantier de construction virtuel, où la créativité et l'imagination s'allient pour parfaire l'illusion.

Murmures de la ville, train-train du marteau-piqueur, étincelles projetées d'une meule en acier: les détails ne manquent pas pour plonger le spectateur dans ce chantier fictif où des ouvriers s'affairent à ériger des gratte-ciel imaginaires.

Ironworkers - Local 777, spectacle inspiré par les travailleurs du ciel signé par Héloïse Depocas, regorge d'idées et de flashes lumineux, malgré la relative modestie des moyens mis à sa disposition.

Les images de synthèse projetées sur le dôme, qui multiplient les vues en contre-plongée et les chutes libres, s'imbriquent de façon judicieuse aux mouvements des acrobates, accrochés à une colonne d'éclairage comme à la tour d'une grue.

Une poutre en H domine la scène, comme celles qu'enjambaient les «skyworkers» au début du siècle. Quatre acrobates aguerris y multiplient les prouesses: équilibres sur la poutre, suspensions à deux, tête en bas, etc.



CYNDY BOYCE

Ironworkers - Local 777 regorge d'idées et de flashes lumineux, malgré la relative modestie des moyens mis à sa disposition.

Sur fond d'édifices qui s'effondrent, de dessins d'architectes et d'ossature humaine en perpétuel mouvement, la prestation comprend aussi un impeccable numéro de main à main (Will Underwood et Éloïse Bourgeois, de la première cuvée de *Traces* des Sept doigts de la main), de roue Cyr, et de *twirling* (jonglerie avec bâton).

Armé d'une barre de fer où s'emboîtent deux clés anglaises, Alexis Vigneault sert notamment une puissante performance de cette discipline rare et spectaculaire.

Les gants, les bleus de travail et les boîtes à lunch de métal ajoutent à l'atmosphère de ce chantier, amplifiée par la trame sonore.

Quelques ruptures de ton

dans le son et l'apparition d'images incongrues (arbres sortis on ne sait d'où) parfois viennent briser le fil. Mais pour une première expérience, on peut parler d'un filon prometteur entre cirque et SAT, en espérant que ce ne soit que le début d'une longue collaboration.

Le Devoir

Dimitri le bienheureux

L'HOMME CIRQUE

Jusqu'au 14 juillet
À la Tohu

ISABELLE PARÉ

Avec son chapiteau de poche, ces engins bricolés maison et sa fuite poétique vers les étoiles, David Dimitri est tout simplement irrésistible dans *L'homme cirque*, un véritable petit poème pour un homme seul, mais jamais solitaire.

Celui qui trimballe son chapiteau comme un baluchon aux quatre coins de l'Europe

et de l'Amérique, joue à la fois l'artiste, le metteur en scène, le régisseur et j'en passe, s'amène en piste avec trois fois rien.

Sans jamais dire un mot, avec un sourire désarmant, Dimitri enfle ses numéros sans acolytes, comme un homme à tout faire, passant du cheval d'arçon, à la planche-sautoir, au fil de fer, alouette.

Sur sa micropiste, il doit user de mille et un trucs pour arriver à tenir seul le coup. Entre deux notes d'accordéon, il démarre la musique, court sur un tapis roulant qu'il accélère

à l'aide d'un bouton pour réaliser ses culbutes, ou pour cavalier comme un écuyer sur une jument de pacotille. Au fil de fer (vous avez bien lu), il fait son propre roulement de tambour entre deux pirouettes spectaculaires.

C'est tout l'attrait d'un peu broche à foin débâllé pour réussir sa prestation solitaire qui rend la chose encore plus loufoque et conquiert le public, complice de cette mission impossible. Avec ses mille et une ficelles accrochées pour saisir ses accessoires, déclencher des mécanismes qui lui permettent de faire seul son numéro — incluant la planche-sautoir —, Dimitri a des allures d'Alexandre Le Bienheureux (le film d'Yves Robert),

comblé d'être en (presque) parfaite autarcie.

Puis équipé comme Youri Gagarine prêt à partir en orbite, l'homme cirque se glisse dans un canon un peu bringue-balant qui s'enflamme et le propulse au septième ciel.

Jamais pitre, Dimitri met la foule dans sa poche avec sa présence d'enfer et la maîtrise aboutie de son art. Puis l'artiste file à l'anglaise sur son fil de fer (on ne dira pas où!), comme un Pierrot en route vers la lune. Solitaire, Dimitri ne l'est jamais vraiment, puisqu'il nous emmène tous, avec lui, au bout de sa course dans le ciel. Tout simplement charmant.

Le Devoir

ZOOFFEST

Lance-roquettes sur consensus mous

Fred Dubé se commet au Théâtre Sainte-Catherine

TERRORISTE BLANC D'AMÉRIQUE

De: Fred Dubé. Au Théâtre Sainte-Catherine les 12, 13, 14, 15 et 17 juillet à 20h 30.

FABIEN DEGLISE

L'intégrité et la franchise, c'est peut-être un peu ça: oser publiquement dénoncer les plans obscurantistes de l'empire médiatique de son patron tout comme les caprices du patron de la multinationale du rire, qui pourtant vient de vous faire monter sur scène. Avec le sourire.

Le jeune humoriste Fred Dubé, qui tient chronique dans l'émission *Gros titres* sur les ondes de MATV, propriété de Québecor et, du coup, de PKP, est franc et intègre, et il le prouve, sans mettre des gants blancs, dans son nouveau spectacle, présenté depuis mardi dans le cadre du festival Zoofest, excoissance plus jeune, marginale et exploratoire de Juste pour rire.

Intitulé *Terroriste blanc d'Amérique*, ce nouveau *stand-up* comique qui fait suite à *Un long poème qui pue des pieds*, présenté en 2010 au Festival Fringe de Montréal, est une charge en règle et dans un cadre comique dit absurde contre l'ordre établi, les élites médiatiques, le néolibéralisme, le conformisme, l'indolence des masses et même Gino Chouinard — animateur de TVA — ou Gilbert Rozon, sur

lesquels le p'tit gars de Rimouski tire pendant une heure à coup de lance-roquettes dans un tout qui oscille entre numéro de rire classique à côté d'un tabouret noir et éditorial engagé, virulent, se voulant un appel à la conscientisation des brebis égarées.

L'artiste hybride n'aime pas la surconsommation, les paradis fiscaux, les téléphones intelligents, la pensée minute développée par les ténors de cette droite populiste et simpliste qui fait trop de bruit, le manque de vigueur de ses contemporains par rapport à la question nationale, et il ne va surtout pas chercher les formes pour leur porter atteinte. Le projet est rapidement clair, tout comme d'ailleurs la trajectoire de ce numéro de drôle avec une rage et des dents qui se dévoilent, sur la scène du Théâtre Sainte-Catherine à Montréal, pour quelques soirs encore, avec toute son inconstance, une légère naïveté par moments, mais également quelques pointes particulièrement bien affûtées qui transpercent ce tout finalement plus contestataire et vindicatif que marrant.

Un regard sur le monde, en somme, ancré dans le «ici maintenant», mais qui dévoile aussi, timidement et parfois malhabilement, une consistance que le temps risque toutefois de lui donner.

Le Devoir



PHOTO ZOOFFEST

Les Madames prennent d'assaut le festival multifacettes Zoofest jusqu'au 12 juillet.

La madame, elle n'est pas contente!

LES MADAMES

Zoofest, Théâtre La Chapelle, 11 et 12 juillet, 20h 30

FABIEN DEGLISE

La solitude, ça existe bel et bien, et Gisèle de Rothschild est certainement la principale responsable de la sienne. Dans son 3 et demi d'Hoche-laga-Maisonneuve, la bourgeoise snobinarde a, pendant des années, mis du faste et du personnel de soutien à son service pour combler le vide qui l'entoure. Il y a Proulx, le servile majordome. Il y a un pianiste fumiste. Il y a une boniche attachée et il y a aussi une plume dans une cage incarnant un certain George, dont elle prononce le nom avec un amusant accent allemand. Chic dans une profonde désuétude.

Le soir de son anniversaire, et d'un party où la crème de menthe et les croustilles Noël ont été posées sur une table de patio fraîchement repeinte en blanc, l'élégante et précieuse, qui aime se faire allumer des «garetttes», va prendre conscience de sa claustration sociale, en attendant toute la soirée de la visite à sa porte. En vain. L'idée de mettre en scène ses funérailles germe alors dans son esprit atrophié par une profonde carence affective, histoire de savoir si des amis, il lui en reste encore.

Avec *Les Madames*, théâtre

masqué présenté jusqu'au 12 juillet dans le cadre du festival exploratoire et décalé Zoofest, la jolie brochette de finissants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal à l'origine de ce récit à l'absurde dérangeant a décidé d'explorer le thème de la solitude, mais également des faux-semblants et des petites sornioiseries qui cimentent parfois les rapports humains. Un questionnement visiblement dans l'air du temps. Allez savoir pourquoi?

Le résultat se savoure avec la même attente que celle induite par un «sandwich pas d'croûte» présenté dans de l'argenterie, avec son cynisme, son autodérision et surtout le grotesque porté par des masques — Anne-Marie Binette, Catherine Chabot, Antoine Rivard-Nolin, Maude Roberge-Dumas, Guillaume Rodrigue sont derrière, alors que Simon Beaulé-Bulman n'en a pas — qui vont être amenés à tomber pour mieux mettre en relief la mécanique de l'isolement que le vivre-ensemble impose parfois. Le tout dans une mise en scène, subtilement ouverte sur l'interaction avec le public, que l'on aurait pu craindre trop académique, mais qui, au final, avec une prétention inversement proportionnelle à celle de cette triste, mais attachante, M^{me} de Rothschild, laisse ses jeunes talents émerger.

Le Devoir

MOTS CROISÉS

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

2299

HORIZONTALEMENT

- Pucelle - Gorgée de boisson absorbée.
- Qui existe dès la naissance - Sang.
- Action de situer.
- Parcourue des yeux - Étoffes.
- Physicien allemand.
- Fait suite au jabot - Avant le souper.
- Emprisonné - Avant deux.
- Carte à jouer - Métal alcalin blanc et mou.
- Ville du nord de l'Afrique - Perçue.
- Appendice abdominal des crustacés - Sous un navire.
- Mouvement en arrière - Décomposés.
- Décapitées - Fromage blanc.

- Flatte avec excès - Avant le divorce.
- Partie d'une poulie - Partie supérieure de la tête.
- Poissons - Poisson plat.
- Du maïs - Divisions du temps.
- Blanc mousseux - Pas vraiment rouges.
- Lambine.
- Piège à oiseaux - Décrites.
- Parfumée - Profitable.
- Aussi - Remâcher.
- État de ce qui menace de rompre - Crochet double.

VERTICALEMENT

- Lieu de vacances.
- Très étonnante - Un peu acide.

1	S	C	L	E	R	E		C	O	B	R	A
2	E	L	I	T		T	E	H	E	R	A	N
3	N	O	M	E	N	C	L	A	T	U	R	E
4	E	D	O		O		U	A	T	E	R	
5	C	O	G	N	I	T	I	F		A		I
6	H	E	U	R	E		F	I	L	M	E	
7	A	L		I	S	E	R	A	N		O	S
8	L	I	T	S		S	E	R	T	I	R	
9	G	A	T	A		E	D	E	N	T	E	
10	N	O	M	B	R	I	L		R	O	I	S
11	U	T	I	L	E		L	I	E	U	E	S
12	S	E	L	E	C	T	E		T	I	R	E

2298

SOLUTION DU DERNIER

Météo Média

Le lever du soleil: 5h17
Coucher du soleil: 20h43

MM utilise des données d'Environnement Canada

Canada	Auj.	Sol	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Ave 18/9	Sol 18/9	Londres	Sol 23/8	Sol 27/9	
Moncton	Plu 28/17	Plu 23/15	Los Angeles	Nua 23/18	Sol 22/18	
Saint-Jean	Plu 21/15	Plu 20/16	Mexico	Plu 19/10	Ora 22/9	
Toronto	Sol 23/15	Sol 25/16	New York	Ora 31/23	Ora 28/20	
Vancouver	Sol 19/14	Sol 20/14	Paris	Sol 23/11	Sol 24/10	
Winnipeg	Sol 30/20	Ora 27/17	Tokyo	Ora 33/26	Ora 33/25	

Montréal	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 24	15	25/15	27/17	28/18
Ciel variable.	Passages nuageux.	Passages nuageux.	Ensoleillé.	Généralement ensoleillé.

Québec	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 24	12	24/14	27/15	27/18
Averses isolées, pdp 40%.	Passages nuageux.	Passages nuageux.	Passages nuageux.	Ensoleillé.

Gatineau	Ce soir	Demain	Samedi	Dimanche
Aujourd'hui 24	12	26/15	27/17	28/18
Passages nuageux.	Passages nuageux.	Ensoleillé.	Ensoleillé.	Ensoleillé.

Soyez au courant du temps qu'il fera dans 14 jours.

Consultez la tendance 14 jours.

Météo Média

CULTURE

MÉDIAS

Le groupe Tribune va scinder ses activités de presse et audiovisuelles

New York — Le groupe de médias américain Tribune, propriétaire entre autres du *Los Angeles Times*, a annoncé mercredi qu'il allait scinder en deux et séparer ses activités journalistiques et audiovisuelles (radio, télévision).

«Le conseil d'administration a autorisé la direction à procéder à la séparation des principales activités du groupe, la diffusion [audiovisuelle] et l'édition», a-t-il indiqué dans un communiqué.

Tribune suit ainsi l'exemple d'autres groupes de médias américains comme News Corp, qui vient de terminer sa propre scission, ou Time Warner, qui a annoncé la sienne en mars.

Outre le *Los Angeles Times*, Tribune détient le *Chicago Tribune*, le *Baltimore Sun* et cinq autres grands quotidiens. Le directeur général de Tribune, Peter Liguori, avait encore indiqué au tout début de juillet que le groupe évaluait «toutes ses options stratégiques» pour ces journaux, sur fond de spéculations sur une vente.

Les plans de scission détaillés doivent être préparés «dans les prochains neuf à douze mois», indique mercredi le groupe. Dans les grandes lignes, il compte réunir ses journaux dans une société indépendante, Tribune Publishing Company, dont les actionnaires actuels

devraient recevoir gratuitement des actions.

Le groupe Tribune conservera les stations de télévision, dont le nombre doit presque doubler à 42 après l'achat annoncé début juillet des 19 stations locales du groupe Local TV, ainsi que des radios et quelques autres actifs.

«La séparation est conçue pour permettre à chaque entreprise de maximiser sa flexibilité et sa compétitivité dans un secteur des médias en changement rapide», a commenté M. Liguori.

Il a souligné que chacune des entreprises aurait «un chiffre d'affaires de plus d'un milliard de dollars et d'importantes

liquidités opérationnelles».

Le groupe Tribune avait dégagé au total en 2012 un chiffre d'affaires de 3,15 milliards de dollars, et un bénéfice d'exploitation de 396,5 millions.

Il sort à peine de quatre années de restructuration sous contrôle judiciaire: il avait déposé le bilan fin 2008 et n'est sorti officiellement de la procédure de faillite qu'en fin d'année dernière.

Son plan de restructuration s'est traduit par son passage sous le contrôle de ses bailleurs de fonds, parmi lesquels figurait la banque américaine JPMorgan Chase.

Agence France-Presse



GUILAUME D. CYR LE DEVOIR

L'auteur-compositeur-interprète Keith Kouna

Keith Kouna est le gagnant du Prix de la chanson SOCAN

L'auteur-compositeur-interprète québécois Keith Kouna est le gagnant du concours du Prix de la chanson SOCAN, décerné par le public à la pièce *Batiscan* après un vote d'un mois par Internet.

Keith Kouna s'est dit «très heureux» et a offert un «gros merci» aux gens qui ont voté. Il a affirmé que cela allait aider à «payer Hydro, le proprio, les haricots et les champignons magiques», selon les propos cités mercredi dans le communiqué de la SOCAN.

Il a aussi exprimé tout son respect et son admiration à Dany Placard, Gros Mené, Avec pas d'Casque et les Sœurs Boulay — également en lice pour ce prix.

Mappemonde des sœurs Boulay, *Parc qui m'fallait* de Dany Placard, *Vénus* de l'auteur-compositeur Fred Fortin et interprétée par Gros Mené, et *Walkie-talkie* du groupe Avec pas d'casque étaient les chansons finalistes en français.

Keith Kouna recevra la somme de 5000 \$ ainsi qu'une guitare Les Paul Studio avec un chèque-cadeau Roland de 3000 \$.

Le chanteur a deux albums

La Presse canadienne

Que la force soit avec vous

Barack Obama décore George Lucas

Washington — Barack Obama a décoré mercredi plusieurs personnalités du monde des arts et du spectacle, notamment le créateur des films cultes *Star Wars* George Lucas, dont il a vanté les idées et la qualité des effets spéciaux.

Le musicien Herb Alpert, la légende du R & B Allen Toussaint, l'auteur Joan Didion et le journaliste sportif Frank Deford ont entre autres reçu la Médaille nationale des arts et des lettres à l'occasion d'une cérémonie à Washington, où le président a particulièrement mis en lumière George Lucas.

Barack Obama est quelque peu sorti de son texte quand il a félicité le réalisateur, rappelant que celui-ci avait réussi à «donner l'illusion que ses vaisseaux volaient vraiment dans l'espace».

«Je me rappelle la première fois que j'ai vu *Star Wars*... Toute une génération de gens pense que les effets spéciaux ont toujours ressemblé à ce qu'ils sont maintenant», a plaisanté le dirigeant américain, provoquant quelques sourires dans le public.

«Mais à l'époque, vous pouviez encore voir les ficelles attachées aux maquettes de vaisseaux... Mais je m'égarer», s'est-il encore souvenu.

Au cours de cette cérémonie,



SUSAN WALSH ASSOCIATED PRESS

Barack Obama a décoré mercredi plusieurs personnalités du monde des arts et du spectacle, notamment le créateur des films cultes *Star Wars* George Lucas.

Barack Obama a également remis d'autres décorations à des personnalités du monde du spectacle, comme la danseuse Joan Myers Brown ou la chanteuse Renée Fleming. Des peintres, artistes, poètes, photographes et écrivains ont aussi été récompensés.

Barack Obama semble être remis de *La guerre des étoiles*, dont un septième épisode est prévu dans les mois à venir: «Je sais que la sagesse populaire à Washington dit que [...] je devrais essayer d'appliquer la méthode mentale des "Jedi" à ces gens pour les convaincre»,

avait-il ainsi plaisanté début mars, en allusion aux héros de l'univers de George Lucas, pour décrire sa propre impuissance à persuader les républicains du Congrès de céder sur le budget.

Agence France-Presse

Satoshi Kon honoré par l'ACBD

Il a imaginé un récit introspectif, entre rêve et fiction, dans lequel un auteur de manga se fait aspirer par sa propre histoire. Il en est aujourd'hui récompensé. Mercredi, l'Association des critiques et journalistes en bande dessinée (ACBD) a décerné son prix Asie de la critique, cuvée 2013, à l'auteur japonais

Satoshi Kon pour son *Opus* (éditions IMHO), traduction en français d'une œuvre dense publiée entre 1995 et 1996. On y retrouve un mangaka défié par ses personnages, qui n'acceptent pas le destin qu'il souhaite leur dessiner. L'œuvre était dans la course à la reconnaissance au côté du très sensible *Cœur de Thomas* (Kazé) de Moto Hagio, de *Knights of Sidonia* (Glénat) de Tsutomu Nihei, de *Palepoli* (IMHO) d'Usamaru Furuya et du

tome III du *Vagabond de Tokyo* (Le Lézard Noir) de Takashi Fukutani.

Le Devoir

Roland Smith: 50 ans de cinéma

Ce 11 juillet marque les 50 ans d'activité professionnelle de Roland Smith, un programmeur de salles de cinéma connu et respecté du milieu. Depuis le 11 juillet 1963,

au cinéma Empire où il compose le menu cinéphile au Cinéma du Parc où, aujourd'hui encore, il programme films de qualités et événements spéciaux, Roland Smith demeure aussi actif que passionné. Toujours à l'affût des nouvelles voix dans le cinéma d'ici et d'ailleurs, il compte parmi les premiers à avoir cru dans le talent du cinéaste Denis Côté, dont il a distribué le premier film, *Les états nordiques*.

Le Devoir

Retour de Cinéma du Québec à Paris cet automne

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) a confirmé que la semaine de Cinéma du Québec à Paris se tiendra pour une quatrième année consécutive au Forum des images, dans le 1^{er} arrondissement. Rappelons que Cinéma du Québec à Paris a pour mandat de faire découvrir les plus récents films québécois aux cinéphiles de la Ville lumière.

Cette année encore, la sélection inclura des longs et des courts métrages ainsi que des documentaires. Enfin, l'événement accueillera de nouveau dans son giron les Rencontres de coproduction francophone, une vitrine qui permettra à une vingtaine de participants de Belgique, de France, du Luxembourg, de Suisse et du Québec de faire valoir leurs projets auprès de professionnels. Cinéma du Québec à Paris, qui en sera à sa 17^e édition, débutera le 26 novembre et se poursuivra jusqu'au 1^{er} décembre.

Le Devoir

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRG	Le Téléjournal 18 h		Des squelettes / Gilbert Rozon	Animo	Prière de ne pas envoyer de fleurs / Véronique Cloutier		Pénélope McQuade / Alain Lefèvre, Mehdi Ghazi.		Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	Cap sur l'été		Ils dansent
TVA	TVA nouvelles	Sucré salé	La fièvre de la danse		COUPLE ET COUPLETS (2007) avec Drew Barrymore, Brad Garrett, Hugh Grant.		DES HOMMES D'AFFAIRES (2010) avec Chris Cooper, Tommy Lee Jones, Ben Affleck.		TVA nouvelles		Juste pour rire en direct	23h45 Sucré salé	0h15 Le gentleman
TQ	Kaboum	Tactik / Sale bestiole!	Tactik / Nicole, fais-moi peur!	Les bobos	Une pilule, une p'tite granule				Family Guy	South Park	Les Simpson	Dans l'canyon	American Dad
V	Atomes crochus	HERBY VIP	Devine combien je gagne		L'amour est dans le pré		V / Mise en scène		Opération Séduction	Un souper presque parfait	HERBY VIP	L'Instant Gagnant	
RDI	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		Le Téléjournal		Le National	RDI économie	Le National	Télé. Québec	24 heures
TV5	17h50 Champi...	Journal FR	Nomades de Mongolie		Le règne de l'araignée		Ainsi soient-ils / Accueil		Le National	Le National	TV5 le journal	23h35 Echappées belles	
D	Comédie Club	Partie 1 de 2	Familles apocalypse		Le royaume des dinosaures		Les repreneurs		Enquêtes FBI		Chroniques paranormales	Docu-D	
VIE	A louer	Idees-grandeur	Airoldi chalet	Le pro du patio	Mariages sucrés		Patron clandestin		Décore ta vie	Idees-grandeur	Poussettes et talons hauts à NY	Coupons	
MP	Top musique		Buzz	Cliptoman	Rajotte	Piègè!	Duel		Top Modèle		Bienvenue à Jersey Shore	Drag Queen	
MIX	Trop sexy!		Génération 90 / 1991		Cliptographie / Madonna		Les dernières 24h de...		L'index québécois	L'index québécois	Mini miss	Danse lascive	
VRAK-TV	Bonne chance	Bonne chance	Sorciers	Sorciers	Ça sent drôle!	Arrange-toi ça	Dans le trouble / VRAK la vie		Big Bang	Les testeurs	Fan Club	Je t'ai eu!	Hors d'ondes
TTF	Les Simpson	Dragons	Marécage	Mudpit	Têtes-Claques	Têtes-Claques	Les Simpson	American Dad	Family Guy	South Park	Les Simpson	Dans l'canyon	American Dad
RDS	Sports 30 le magazine		Boxe		30 sur 30 / Ali vs. Holmes		Lutte impact TNA		Sports 30	Sports 30	L'homme le plus fort		Arts martiaux
HISTORIA	Profession: brocanteur		Fièvre encans	Brocanteur	Cash Cowboys		NCIS enquêtes spéciales		John Adams / Ne me marche pas dessus		ABC 22 News	23h35 Jimmy Kimmel Live	America: E.U.
ARTV	Les belles histoires		Lire	Gars, fille	ARTVSTUDIO / Danser?		Borgen, une femme au pouvoir		Visite d'Etat	Affaire criminelle		23h35 David Letterman	Sous enquête
EXPLORA	Enfer vert terre feu		Casa Nova	Casa Nova	Planète des hommes / Villes		Les 9 mois où tout se joue		Projet grizzly		Planète des hommes / Villes	America: E.U.	Amerique Sud
SERIES+	Dre Hunt / Ticket gagnant		Une femme exemplaire		Crimes majeurs		C.S.I.: Miami / Ne quittez pas		Castle / Détache-moi		Castle / Sexpionage	MI-5	
Z TELE	XIII / Mousstrap		Les tripeux	Comment...fait	LE NOMBRE 23 (2007) avec Virginia Madsen, Jim Carrey.		Les stupéfiants		Remorquage	The World Afire	Chasseurs	Les stupéfiants	
C. SAVOIR	Agriculteurs	Expositions	Recherche	Jeux comm.	Saint-Laurent / 20h45 Table		soirées des Grands		Mini-Psych School		Parlons voyage		Parlons voyage
EVASION	Un dimanche	Prêt à partir	Villas de rêve		Croisières de rêve		Canadarama		Seul contre la nature		Un dimanche de Josephine		A faire Brésil
TFO	Qui vient jouer	Géant	Motel Monstre	Indie tout prix	Un film et son époque		LA GUEULE OUVERTE (1974) Nathalie Baye.		Arrêt court	Viens voir ici	Un dimanche de Josephine		A faire Brésil
Cinépop	17h15 SOUS LE CIEL DU NE...		MOI, MOI-MEME ET IRENE (2000) Jim Carrey.		TERREUR BLONDE (1953) Doris Day.		KAUWBOY (V.F.) (2012) Rick Lens.		22h45 SNATCH (V.F.) (2000) Benicio Del Toro.		23h35 Tonight Show J. Leno		Cinéma
Écran	17h15 LA DROLE DE VIE DE...		19h05 SINISTRE (2012) avec Juliet Rylance, Ethan Hawke.		Eurasia / Alexandre le Grand		50 ans de faits divers		Horizons	Globe Painter / Chili	Liat Cohen		Liat Cohen
Planète	Larguez les amarres		Kondonna		Open télé		Premières vues		Les Eclectics	The guide de l'auto	GROSStires.tv		Open télé
MATV	Libre-service		Les Eclectics	GROSStires.tv	The Nature of Things		Doc Zone / Eat, Cook, Love		CBC News: The National	CBCNews	Calgary Stampede		
CBC	17h00 News	Lang&O'Leary											
CTV (Mont.)	CTV News	eTalk	The Big Bang	The Big Bang	Two and Half	Motive / Public Enemy	Hollywood Game Night				CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.
GBL	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	HappilyDiv.		Rookie Blue		News Final	The Agenda	E.T. Canada	Jeff Probst	
TVO	Wild Kratts	Giver/Mark's	Green Heroes	Water Brothers	The Agenda	Snapshot	The Virus Empire Partie 1 de 2		The Agenda	Snapshot	Planet Word		
ABC	ABC 22 News	World News	ABC 22 News	TMZ	Wipeout / The Ex Games	Motive / Public Enemy	Rookie Blue		ABC 22 News	3 News	ABC 22 News	23h35 Jimmy Kimmel Live	
CBS	Channel 3 News		Evening News	Ent. Tonight	The Big Bang	Two and Half	Elementary		3 News		23h35 David Letterman		
NBC	Newschannel 5	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	The Winner Is		Hollywood Game Night		Newschannel 5	23h35 Tonight Show J. Leno			
FOX	Two and Half	Two and Half	The Big Bang	The Big Bang	Hell's Kitchen Partie 2 de 3		Hell's Kitchen Partie 3 de 3		FOX 44 News	News at 10:30	The Office	Met Mother	Family Guy
PBS (33)	PBS NewsHour		The Appalachiens		Secrets of Henry VIII's Palace		Doc Martin / Ever After		By Royal Appointment	People Here	BBC News	Charlie Rose	
PBS (57)	News America	Business	PBS NewsHour		Rustic Living		Seasons of a Poet		People Here	Scully World	BBC News	Charlie Rose	
CTV (Com.)	CTV News	eTalk	The Big Bang	The Big Bang	Two and Half	Motive / Public Enemy	Hollywood Game Night		Flashpoint / O-Mouth	Flashpoint / Business as Usual	Criminal Mind		Criminal Mind
BRAVO	Criminal Minds / The Instincts		eTalk / Business as Usual		The Mentalist / Tu and Red		Boston's Finest / End of Days		Graceland / O-Mouth		Shred!	Shred!	Fast N' Loud
DISCOVERY	How It's Made	How It's Made	How It's Made	How It's Made	Swamp People / Deadly Divide		Fast N' Loud		Fantomworks	Serial Killer Earth	Shred!	Shred!	Fast N' Loud
HISTORY	The Real Treasure Island		MAID OF HONOR (2006) avec Linden Ashby, Linda Purl.		CFL On TSN	LCF Football / Roughriders de la Saskatchewan	Argonauts de Toronto (D)		NCIS / The Missionary Position		Continuum / Seconds		NCIS
SHOWCASE	Continuum / Seconds												Poker
TSN	SportsCentre												
07/11	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

AVANT LE RETOUR DE LA PETITE VIE...
Le succès comique de Claude Meunier et compagnie sert depuis déjà longtemps de «bouche-trou» de grille horaire en période creuse. Sachez que la famille Paré sera de retour à nouveau dans deux petites semaines, en remplacement de cette sympathique émission sur la santé animale, dont la saison «estivale» est nettement trop courte.
Animo, Radio-Canada, 19h30

À FILM ÉPIQUE, TOURNAGE ÉPIQUE

Considéré comme l'un des chefs-d'œuvre du cinéma mondial, cette saga chez les forains de Marcel Carné, scénarisée par Jacques Prévert, n'a pas été de tout repos à tourner, dans une France encore sous la botte allemande.
Un film et son époque: Les enfants du paradis, TFO, 20 h

LE MEILLEUR ET LE MOINS BON DE LA FICTION FRANÇAISE

TV5 poursuit sa rentrée d'été avec deux fictions françaises récentes: l'une particulièrement réussie, qui nous emmène dans l'univers méconnu et pas si feutré des séminaristes dans la France d'aujourd'hui. Du bonbon acidulé, mais qui se prend à grandes doses, contrairement à la série policière qui suit, assez ordinaire, si on fait exception du handicap de l'inspecteur héros.
Ainsi soient-ils et Cain, TV5, dès 21 h

Amélie Gaudreau

CULTURE

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC



«J'ai pas pris Rush dans mon pool, j'ai pris Gros Mené»

Avec le retour de la pluie mercredi, on se félicitait d'avoir opté pour l'Impérial, loin des scènes extérieures. En plus, le programme était plus qu'alléchant avec un combo qui déménage: Machine Gun Suzie, le groupe de filles le plus rock de Québec, Gros Mené, son vieux brochet, sa truite et son crocodile et l'Américain Jon Spencer. Dès lors, pour reprendre les paroles de la chanson *Ovechkin*, on pourra dire fièrement: «J'ai pas pris Rush dans mon pool, j'ai pris Gros Mené.» Le compte rendu du spectacle à lire sur LeDevoir.com. PHOTO YAN DOUBLET LE DEVOIR

La belle histoire de The Belle Game

PHILIPPE PAPINEAU

Il y a un peu de Montréal dans la formation vancouveroise The Belle Game, qui viendra défendre son premier disque de pop touffue et sombre au Festival d'été de Québec jeudi. Ne serait-ce que par son nom à moitié en français, une réminiscence des premiers pas du quintette.

À ses débuts en 2009, The Belle Game était un groupe divisé en deux: Adam Nanji et Katrina Jones à Montréal, et Andrea Lo, Alex Andrew et Rob Chursinoff sur la côte du Pacifique. «C'était comme une relation à longue distance!», dit en rigolant la pianiste Jones, une native de la métropole québécoise qui parle un bon français. «On travaillait beaucoup par Internet, sur Skype. Ça marche, mais c'est bizarre. Sinon, quand on avait un spectacle à Toronto, par exemple, on arrivait cinq ou six jours en avance, et on faisait de longues répétitions, jusqu'à ce qu'on se sente à l'aise de jouer les chansons.»

Le «Belle» de The Belle Game est en quelque sorte un clin d'œil à Montréal. «Au début, on jouait du glockenspiel, et un ami allemand nous a dit que la traduction directe du nom de l'instrument était "bell game", comme un jeu de cloches. On s'est dit: "Ajoutons un e après le bell", pour rendre ça plus joli et aussi un peu pour faire une ode à Montréal, qui a été importante dans le groupe.»

C'est lorsque Katrina et Adam ont décidé de déménager à Vancouver que les choses ont véritablement démarré pour le groupe. Davantage de répétitions n'ont pas nui, mais le son de The Belle Game s'est véritablement construit en studio. «Quand on a commencé à enregistrer, ce n'était pas ce que ça fini par devenir. Dans le processus on a trouvé notre rythme, et après tout a déboulé. On a compris ce qu'on faisait et le reste des chansons est sorti beaucoup plus facilement après ça.»

«Dark pop»

Les cinq musiciens ont livré il y a quelques mois un premier disque, *Ritual Tradition Habit*, fait d'une pop assez chargée, intérieure, claire obscure. «Le nom qu'on a donné à notre musique, c'est le dark pop, dit Katrina. Pour une raison ou une autre, il y a un élément un peu sombre dans notre musique; pourtant, dans nos vies, nous sommes heureux, happy go lucky! Mais on canalise nos sentiments plus sombres dans notre musique, j'imagine.»

Les influences du groupe sont assez vastes, dit Katrina Jones, qui peine à résumer les racines musicales de The Belle Game. «Faut dire qu'on est nombreux dans le groupe. C'est assez drôle de voir les goûts de chacun. Mais je dirais que beaucoup de choses viennent de groupes indie du moment, comme les Grizzly Bear, Bon Iver, ce genre-là. Je sais que [la chanteuse] An-



Les cinq musiciens de The Belle Game ont livré il y a quelques mois un premier disque, *Ritual Tradition Habit*, fait d'une pop assez chargée, intérieure, claire obscure.

drea est beaucoup dans la musique ouest-africaine, et elle aime The XX... On est juste all over the place.»

Cette même Andrea offre sur ce premier disque une interprétation intense, même si sa voix est souvent baignée dans l'écho. «Habituellement, elle est plus réservée, plus timide, mais en faisant ce disque, elle s'est mise en danger et a touché des émotions qu'elle avait enterées ou dont elle ne parlait pas, témoigne Katrina Jones. Elle a fini par distiller ça, et par parler de plein de trucs personnels, des choses qui se sont produites dans sa vie, les relations personnelles, le fait de grandir ou d'avoir des choix difficiles à faire. Et si c'est plus dur de l'entendre dans le mix, c'est peut-être parce qu'elle n'était pas encore tout à fait à l'aise de se dévoiler comme ça!»

Vancouver ou Montréal?

Katrina Jones aime bien la scène musicale de Vancouver, plus petite et plus communautaire qu'à Montréal. «Chez vous, un nouveau groupe c'est quasiment une compétition pour une place à la Casa del Popolo. À Vancouver, un nouveau groupe, c'est vu comme un autre band avec qui

on peut faire un spectacle. Quand il y a des nouveaux artistes, c'est excitant, ça veut dire plus de buzz dans la ville, plus de choses qui se passent.»

Si, à quelques reprises pendant l'entrevue, Katrina Jones passe du français à l'anglais, elle avoue être très heureuse de s'exprimer dans la langue de Molière, ce qu'elle a peu l'occasion de faire à Vancouver. «Dans la scène, je ne connais pas d'autres francophones. Là où je travaille à temps partiel, c'est aussi un petit bureau où tout se fait en anglais. Et malheureusement, les artistes francophones ne passent pas souvent ici. La dernière, c'était Ariane Moffatt au printemps, et c'était si agréable, tout le monde dans la foule était francophone. Et je me suis dit: "Mais où êtes-vous tous en temps normal? Où habitez-vous dans la ville, j'aime-rais ça vous voir?"»

Le Devoir

THE BELLE GAME

En ouverture de Bahamas et de Family of The Year, à l'Impérial jeudi soir, dès 20 h. The Belle Game sera aussi à Montréal vendredi soir, au O Patro Vys.

Nos choix

Gaële, Ingrid St-Pierre et Richard Desjardins

Les mots et le piano seront à l'honneur jeudi soir au parc de la Francophonie. On parle que cette scène extérieure sera bien remplie pour un rare concert de Richard Desjardins au Festival d'été — son dernier date de 2005. On aimerait bien y entendre *Boom Boom*, *Les Yankees* ou *L'étoile du Nord*, mais Desjardins risque davantage de présenter des titres de son dernier disque, *L'existence*. Avant lui sur scène, le public aura droit aux

performances d'Ingrid St-Pierre et de Gaële. Au parc de la Francophonie, dès 19 h

Philippe Papineau

Fiesta dans les Balkans

Le FEQ nous offre la possibilité d'un parcours assez festif dans les Balkans jeudi avec le concert de Balkan Beat Box à la place d'Youville et celui du Balkan Beat Party au Cercle un peu plus tard. En ajoutant Socalled à 19h30, c'est plusieurs heures de danse qui s'offrent à nous. À 19h30 à la place d'Youville et à 23 h au Cercle

Isabelle Porter

LIVRES ÉLECTRONIQUES

Apple est jugé coupable d'avoir conclu une entente sur les prix aux États-Unis

SOPHIE ESTIENNE

New York — Le groupe informatique américain Apple a été jugé coupable mercredi d'avoir orchestré une entente avec de grands éditeurs aux États-Unis pour augmenter les prix des livres électroniques. Il risque en conséquence d'avoir à payer de lourds dommages et intérêts.

Apple a aussitôt réaffirmé n'avoir «rien fait de mal» et annoncé qu'il allait faire appel. «Les plaignants ont montré qu'Apple avait conspiré pour relever le prix de détail des livres électroniques», a estimé le juge new-yorkaise Denise Cote dans une décision de 160 pages publiée mercredi.

Un autre procès, à une date restant à déterminer, fixera le montant des dommages que le groupe à la pomme devra payer. Ceux-ci sont réclamés notamment par plusieurs États américains.

Bill Baer, assistant au procureur général du département de la Justice (DoJ), a salué «une victoire pour les millions de consommateurs qui ont choisi de lire des livres électroniques».

Le DoJ accusait Apple d'avoir orchestré, dans les mois précédant la sortie de sa tablette informatique iPad lancée début 2010, une entente entre les grands éditeurs américains. Ces derniers avaient ainsi réussi à augmenter le prix des livres électroniques par rapport aux 9,99\$ fixés par Amazon, leader du marché à l'époque, pour les nouveautés et les best-sellers.

Dans l'iBookstore, la librairie en ligne ouverte par Apple au lancement de l'iPad, les titres étaient généralement proposés à 12,99\$ ou 14,99\$, et les éditeurs ont par la suite aligné les prix chez les autres revendeurs, y compris Amazon.

Apple a réaffirmé mercredi que son iBookstore avait «donné plus de choix aux consommateurs» et «cassé le contrôle monopolistique d'Amazon sur le secteur de l'édition». Amazon n'a pas voulu faire de commentaires.

Les éditeurs (Hachette, HarperCollins, Simon and Schuster, Penguin et Macmillan) avaient résolu l'affaire à l'amiable avec les autorités américaines pour éviter le procès. Apple s'est donc retrouvé seul sur le banc des accusés durant trois semaines en juin dans un tribunal de Manhattan.

Ses avocats ont dénoncé l'absence de preuve directe et mis en garde contre une condamnation «dangereuse» pour l'innovation dans le secteur technologique. Ces arguments ont été balayés par la juge Cote, dont le jugement se base surtout sur les documents portés au dossier par l'accusation.

«Beaucoup de témoins au procès, qui sont employés par Apple et les éditeurs, n'ont pas été entièrement francs», mais ces documents (courriels, relevés de rencontres et d'appels téléphoniques) «sont remplis d'admissions de leur entente», relève la juge.

Elle évoque «des preuves écrasantes» de l'entente entre les éditeurs et estime que le gouvernement a démontré qu'Apple était «un membre conscient et actif de cette entente», qui «n'aurait pas été fructueuse sans l'aide active et l'encouragement d'Apple». «Apple a réussi à faire pour ce secteur en quelques semaines ce que les éditeurs avaient été incapables d'accomplir pendant des mois, avant qu'Apple devienne leur partenaire», résume sa décision.

Le groupe avait plusieurs raisons pour cela: «Il voulait lancer un iBookstore bien rempli moins de deux mois plus tard, quand il lancerait son iPad; il voulait éviter d'avoir à concurrencer Amazon, un rival sur le marché, sur la base des prix; et il voulait un bénéfice garanti sur toute nouvelle activité dans laquelle il entrait», énumère-t-elle.

L'analyste spécialisé dans le secteur technologique Rob Enderle n'exclut pas que la juge ait voulu «faire un exemple» et prévient que la facture finale pourrait être «importante» et «conduire Apple à revoir certaines de ses dépenses prévues».

Globalement, les analystes jugent toutefois limité l'impact potentiel sur les finances du groupe. Apple affichait 145 milliards de dollars de liquidités fin mars et, même s'il a prévu de verser des sommes très confortables à ses actionnaires, il n'aura pas de mal à payer une éventuelle amende, quand bien même celle-ci atteindrait le milliard de dollars, relève notamment Roger Kau, chez Endpoint Technologies, notant que cela pourrait aussi se limiter à quelques centaines de millions de dollars.

Apple «devrait être capable de traverser ceci», même s'il pourrait s'en trouver affaibli dans la concurrence avec Amazon, juge aussi Robert Enderle.

Agence France-Presse



JUSTIN SULLIVAN AGENCE FRANCE-PRESSE
La justice américaine a reconnu Apple coupable d'avoir conspiré avec plusieurs maisons d'édition.



Richard Desjardins

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR